# Monsieur Jo

Chronique vésigondine de l'année 2013

Michel Coudert

# Sommaire

Avis aux lecteurs	3
Prologue	4
L'homme qui hésitait à être candidat	5
L'euphorie est mauvaise conseillère	10
Le Vésinet, terrain de chasse à courre	15
Royal au bar !	20
Bygmalion : l'affaire qui n'éclatera pas !	23
Au temps de la reine-maire	28
L'homme qui ne voulait plus démissionner	33
Le temps du complot	36
Les faux amis	40
Jo le retour	45
Réflexions	48

### **Avis aux lecteurs**

Un délai de plusieurs mois s'est écoulé depuis la confirmation par le Conseil d'État de l'inéligibilité du précédent maire et premier adjoint du mandat suivant, et de plusieurs jours depuis que le tribunal administratif a rejeté la contestation du résultat des municipales.

Le récit de l'année passée par le Dr Jo à l'hôtel de ville, mai 2013 à mars 2014, peut dès lors être publié sans interférer avec une quelconque échéance électorale.

Les faits relatés dans cette chronique sont attestés, documentés. « *Tout ce qui est écrit est vrai* » pour paraphraser Valérie T. Faits souvent étonnants, parfois détonants, toujours authentiques. Cette tranche d'histoire, appartient à la *ville d'exception* et mérite à ce titre d'être versée à la mémoire collective. Développé selon la forme de la coquille d'escargot1[1] le récit conduit le lecteur plusieurs fois sur le même épisode en lui offrant à chaque itération un point de vue différent.

2013, année folle! En si peu de temps, tant de changements. 2013 scelle la victoire de la ville contre ses fossoyeurs, victoire dont l'artisan, son maire, tel un héros antique, périra victime de la malédiction qui s'acharne sur son sort.

Piochant parmi des dizaines d'anecdotes, ne livrant ici que quelques ténus secrets, le vrai faux directeur de cabinet, acteur discret, témoin partial immergé au cœur du « réacteur » refait vivre cette année "historique" avec le ton engagé connu des habitués de son blog. Il donne sa vérité sans aucune objectivité.

Fabrice ne revenait-il pas de Waterloo assuré d'avoir vu Napoléon victorieux.

lci ce n'est plus le pamphlétaire qui fiche son billet, mais un témoin devenu narrateur. Il suggère une thèse à ses lecteurs. Le hasard était-il innocent dans l'enchaînement de ces évènements, y a-t-il eu un dessein concocté en haut lieu? Tout aurait été écrit dans le ciel et le scénario s'est déroulé selon ce dessein ... forcément intelligent.

Tout, ou presque!

<sup>1[1]</sup> Ou récit en spirale qui s'inspire de la forme de la coquille du petit gris.

### **Prologue**

« Il y a des services si grands qu'on ne peut les payer que par l'ingratitude »

Alexandre Dumas, le fils

Par deux fois candidat malheureux aux municipales en 2001 puis en 2008, habitué à la figuration sur le banc des opposants, le Dr Jo ne doit qu'à l'improbable entêtement du substitut du p'tit Robert, successeur aussi inapte que suffisant, le déclenchement d'une élection partielle en mars 2013. Tête de liste – presque à son insu - pris au dépourvu par l'enchaînement inattendu des circonstances il se lance dans la bataille municipale la fleur au fusil.

Depuis 2006 Phénix observe le paysage politique en Varésie et le croque dans une chronique quotidienne. Proche du Dr Jo qui désespère de conquérir le siège magistralement tenu par le père, il évoque le cygne noir2[2], cet évènement aléatoire – telle une friteuse qui embrase une patinoire - hautement imprévisible qui déjoue les pronostics et donne sa chance à celui qui est prompt à la saisir.

Si le Dr Jo reconnaît la vertu de la thèse il n'en tire aucune conséquence. Et ne se prépare pas pour l'éventuelle bataille électorale anticipée. Il attend indolent que se rapproche l'horizon 2014.

Le blog de Phénix a décrit jour après jour l'inexorable descente aux enfers de l'austère manager londonien, alias P. Bitoussi devenu maire en janvier 2012 suite à un tour de passe passe préparé en loucedé depuis Montesson. Il n'y a plus qu'à attendre ... l'issue fatale ne fait plus de doute quand on découvre que les deux piliers de son système sont liés au chef du canton, le maire de Montesson : celle qui gère la ville en son absence, cinq jours sur sept, est une obligée du cantonnier et sa salariée. Et l'adjoint à l'urbanisme, architecte du futur PLU réside aussi dans le chef lieu. Double provocation.

#### © Michel COUDERT

<sup>2[2]</sup> Le cygne noir, la puissance de l'imprévisible aux éditions les belles lettres. Nassim Nicholas Taleb

### L'homme qui hésitait à être candidat

Début 2013, avant que ne se joue la réussite d'un *putsch* auquel le leader de l'opposition de gauche donne sa chance en gérant la démission collective de ses 32 colistiers, le Dr Jo est *cornérisé*. Sur le banc de touche, abandonné par son groupuscule qui a rejoint le godillot du p'tit Robert et lui a permis de prendre sa relève, Jo fait pâle figure. Qui parierait un kopeck sur les chances de monsieur le fils d'accéder un jour aux affaires ?

Pourtant le bon docteur, séducteur né, servi par un patronyme flatteur fait montre d'empathie, feinte ou réelle. Il peut être enjôleur, et passer pour proche des *gens*. Ne tient-il pas des propos pétris d'humanisme et de sensibilité paternaliste dans ses interventions au conseil municipal? Sans être grands psy des habitués de ces réunions perçoivent au-delà des mots bien ciselés un homme public qui hésite à s'engager, à prendre parti, à s'investir, à délaisser de nouveau son gagne-pain et ses patients pour entamer un sacerdoce en politique.

Depuis l'arrivée du « londonien » ses soutiens se sont raréfiés, ses amis le brocardent, ses alliées l'ont trahi. L'image s'écorne, dilettantisme, je-m'en-foutisme au choix. En fait une forme d'élégance désinvolte, de détachement des contingences, une indicible légèreté.

Jo exaspère ses plus sincères partisans. Pour se justifier de ne pas répondre il prétend souvent ne pas avoir lu ses mails - mensonge tant de fois éventé qu'il en est risible. Ni lettre régulière à ses électeurs, ni site officiel – il devrait prendre position, position qui pourrait un jour lui être reprochée – aucune présence régulière dans le paysage politique, visibilité réduite pour celui qui rêve d'être maire et de succéder à son père. Bien chanceux celui qui dispose d'un écrit, d'une note, d'un document produit de la main du conseiller d'opposition es qualité de prétendant à la magistrature vésigondine.

Par amitié, ou calcul, Phénix, dans son blog lui fait grâce de tous ces défauts et lui confectionne patiemment, jour après jour, un costume sur mesure de premier magistrat. Ce n'est pas avec ses déclarations souvent hésitantes devant le public des conseils municipaux qu'il aurait gagné une stature de commandeur de l'opposition. Pour l'auteur du blog obtenir le départ du p'tit Robert était un must, encore fallait-il proposer aux électeurs un successeur digne de la ville. Mamy Bel3[3] cheftaine inféodée au cantonnier de Montesson, Baby Bel aussi diaphane qu'évanescente éliminées restait en lice monsieur le fils.

En janvier 2012, quand le « londonien »4[4] tente de faire oublier le taiseux5[5] godillot du p'tit Robert, l'avenir de monsieur Jo s'assombrit. Il faudrait que le « londonien », propulsé par Jacquot de Maisons Laffitte, soit bien piètre politique pour donner à monsieur le fils la

<sup>3[3]</sup> Dans la tribu Bel, Mamy est attachée à son cabinet de Montesson, et baby est sa suppléante au conseil général

<sup>4[4]</sup> Le « londonien » alias (B2C, ou Bitoussi in english) été élu conseiller municipal sur la liste conduite par le p'tit Robert.

<sup>5[5]</sup> Lors des 4 années du mandat du p'tit Robert, le « londonien » conseiller lambda ne s'est jamais exprimé. Le son de sa voix est resté inconnu du public des conseils. Il a voté comme un seul homme, sans émettre un bémol toutes les délibérations de ce mandat, même les plus iniques.

moindre chance aux élections du printemps 2014. Flamboyant mais solitaire sur son banc d'opposant, son *écurie* disséminée – les Bel girls l'ont trahi pour les lentilles de Bitoussi – Jo réalise qu'il n'a plus grand chose à espérer : sauf un miracle. Le *cygne noir* qu'un blogueur persiste à entr'apercevoir. Dr Jo est alors à deux doigts de tout lâcher. Comme déjà après la déroute de 2001.

Très vite l'invraisemblable va se produire : l'enlisement du "londonien" puis sa chute. Le délitement de l'équipe issue du RPV n'est pas provoqué pas les coups de boutoir du conseiller d'opposition. Si le ver est dans le fruit, le Dr Jo n'a pas suscité la rébellion des ex godillots varésiens. Il suivra très circonspect la démission progressive de toute la liste socialiste. L'a-t-il négocié en secret avec son alter ego de gauche comme il se murmure, avec des postes d'adjoints à la clé ou seulement encouragé en sous main ?

Il est réaliste et ne se berce guère d'illusions : ce n'est pas en douze mois – le temps qui sépare des élections de mars 2014 - qu'une équipe venue de nulle part, constituée de bric et de broc, pourrait élaborer et faire accepter par le préfet un plan local d'urbanisme (PLU) protecteur de l'exception vésigondine. Sa conscience politique qu'il sollicite plus souvent qu'à son tour lui vouvoie le froid. « Vous allez voir, ils vont se planter, il vaut mieux attendre 2014 et vous présenter quand ils auront échoué » Marie France, sa conseillère, genre tout sauf téméraire. Elle est fonctionnaire. Assimilée, corrige-t-elle.

Jo ne donne pas plus cher des manœuvres des conseillers RPV récalcitrants conduites par un redouté fils d'Adam que des mouvements d'opinion qui chahutent le Vésinet nord, ameutent les riverains de l'avenue Kléber, allées du Lévrier et de la Meute (KLM). Étranger à la lame de fond qui emportera le londonien, victime de son illégitimité autant que de son absentéisme, Jo campe sur son Aventin. Ni auteur du coup d'éclat, ni fomenteur du coup d'État, il n'est guère impliqué dans le lessivage de la planche du PLU : ce sont les associations qui sont sur le (grand) pont. L'une d'entre elle – animée par un membre de son entourage pour défendre la quiétude des riverains de l'allée du lévrier – se mobilisera encore plus pour refuser la densification du nord du Vésinet.

En février 2013 P. Bitoussi est limogé, défait par des mutins. Jo attend la date ultime pour produire sa démission. En fait elle ne sert à rien6[6], juste à faire « monter » un pro-londonien ! En revanche le conseiller veut être sûr qu'elle ne peut lui être reprochée. Ni pour l'avoir donnée, ni pour l'avoir chipotée. Une fois le quota de démissionnaires atteint, elle sera postée. Jo ne croit pas au succès des « activistes » chez lesquels il ne dispose pas de relais. En cas d'échec aucune compromission avec les putschistes ne peut lui être imputée.

A la suite d'étranges manœuvres de diversion le décret de dissolution tarde à paraître. A quelques jours près la loi rendrait impossible le retour aux isoloirs. L'éphé-maire serait ressuscité. Mr Jau, le préfet, est alerté par Mme K. élue régionale verte et vésigondine. Il décide de faire procéder aux municipales partielles. On devra s'exécuter à St Germain.

Le conseiller solitaire doute que des urnes sorte une majorité opposée au PLU des bétonneurs. Jo relaie a minima les doléances citoyennes des *nordistes* dans ses interventions au Conseil municipal, ce dont les associations lui tiendront rigueur au delà de son élection. S'il défile un samedi matin sur le trajet de la ligne 19 abritant sous son parapluie une grande dame de la

6

<sup>6[6]</sup> Sa démission entraînerait de facto le transfert de son mandat au 5ème de la liste, ce proche du londonien n'aurait aucune raison de démissionner.

légion on ne pourra pas dire que Jo s'est défilé. Il se tient à l'écart de la procession et ne se mêlera à aucun des leaders de la manif '. « *Pas de récup* » entend-on dans les rangs.

La mobilisation de contestataires aux revendications partisanes se cristallise sur le rejet de Bitoussi. Un tel rassemblement de *nonistes* est condamné à l'échec, selon l'analyse de sa fidèle conseillère issue des sciences politiques. Tel un Chirac dont il a le babil et la prestance et dont il flatte l'immobilisme Jo a sa Garaud. « *Ne vous mouillez pas dans cette affaire et gardez des pions de chaque coté de l'échiquier, il sera toujours temps de sentir le vent tourner* », lui vouvoie-t-elle.

Il n'est de Garaud7[7] sans Juillet, alias Phénix! Avec Juillet il est à tu et à toi. L'ami de « trente ans », compagnon d'une première campagne conduite en 2001 dans le plus aimable amateurisme, Juillet n'a eu de cesse de maintenir monsieur le fils en piste à chacune de ses baisses de tension, de ses pannes de résilience. Et là Juillet donne l'alerte: le grand manitou de l'AEB - l'association de défense des riverains du Parc Impérial - est en embuscade et lui laisser la place "te condamne à regarder pour longtemps passer les trains". Que le fils de sa mère8[8] (maire-adjointe au temps de M. l'Ex), échoue, c'est le retour garanti du couple de bradeurs, Bitoussi-Biquet9[9], qui aura beau jeu de moquer l'impéritie des putschistes; qu'il réussisse et son rempilage est assuré. Voila le langage tenu par Juillet qu'il croise tous les matins depuis des lustres devant un café: « tu dois y aller, c'est maintenant ou jamais! »

#### Alors que faire?

L'histoire va s'accélérer. Les activistes des associations sont « victimes » d'un succès inespéré! La mayonnaise prend plus vite, plus forte que les plus optimistes l'avaient escompté. Nulle culture de la contestation chez les bourgeois du nord de la ville, ni expérience de la cuisine politique chez les riverains de l'ouest vésigondin. La dissolution et l'appel aux urnes prennent par surprise les différents mouvements mis en branle par les récurrentes provocations du maire et de ses adjudants. Ils se sentent fort dépourvus à la perspective de s'engager en politique stricto sensu. Des volontaires décidés à en découdre, des contestataires échaudés par les promesses d'un marquis ne font pas une élection. Pas de leader spontané, incontesté. Pas de Louise Michel. Il faut se structurer, se mettre en ordre de marche. Puisque le pouvoir est à terre encore faut-il être capable de le ramasser, et ne pas afficher un semblant d'affolement.

Deux candidats putatifs s'essaient à unifier et à contrôler des forces vives quelque peu désordonnées. Le loup de l'AEB qui se sait surveillé se la joue louveteau prêt à faire sa ba. Et reste en retrait. Pressenti monsieur le frère ne justifie d'aucune immersion en politique ni d'expérience de la conduite d'une campagne, campagne qui sera brève et forcément virile. La cohabitation des anciens de l'AEB, des timorés de l'AVNR et des échaudés de KLM, devenu « sauver le Vésinet », opposants à toute circulation de gros bus tourne parfois à la foire d'empoigne. Après un rapide steak frites chez Buffalo, un éphémère ex-premier adjoint et coresponsable du désastre de la place du marché est éjecté sans ménagement malgré ses cheveux blancs. Sa prétention à monter une liste concurrente ayant fait pschitt il se retire sur les cimes avalines. Avant que la ville ne bruisse de rumeurs assassines sur les difficultés des putschistes à se trouver un chef quelques activistes lucides se tournent vers l'homme

<sup>7[7]</sup> Garaud, Juillet, couple de mentors des années 70 qui a cornaqué Chirac

<sup>8[8]</sup> Madeleine n'a jamais caché l'intérêt qu'elle portait à la carrière politique de son fils.

<sup>9[9]</sup> Auteurs d'un PLU ouvrant le Vésinet aux promoteurs, selon leurs adversaires

providentiel. Même abonné aux revers, Jo, toujours en froid avec Mr l'Ex10[10], fait figure de recours!

En ce mois de février, Jo hésite, un jour oui, un jour peut être, un jour ça sera sans moi ! Jo rêve d'imposer ses conditions, de mettre le loup en échec et le fils d'Adam hors d'état de nuire. Mais le temps presse et les discussions s'enflamment au point de mettre l'objectif en péril. Il cède aux sirènes...

... et file droit à Canossa baiser l'anneau de l'Ex pontife. Tribut à acquitter pour ne pas se voir barrer la direction d'une liste qui reste à doser. Cocktail de conseillers putschistes - renégats varésiens, riverains vindicatifs, traditionalistes intégristes et proches de la rue du grand pont. De fans du docteur point, ça n'existe pas ... deux ou trois familiers sont enrôlés sans savoir de quoi il retourne, sans oublier Garaud l'égérie.

Contrairement à ses deux précédentes tentatives11[11] de conquête du Château, Jo n'a pas agglutiné trente deux colistiers derrière son brushing grisonnant. Par défaut et par raison, par forfait du frère et du loup, à moins que ce ne soit l'inverse, Jo est porté à la tête d'une cohorte de fantassins riches d'enthousiasme, d'arrière pensées et d'inexpérience.

L'assemblage des différents courants se fait dans la douleur, sans que la tête de liste ne s'impose ni n'impose sa patte. Jo doit composer, faire place royale au loup. L'organisation n'est pas sa tasse de thé et sa bonne volonté sert de cache-sexe à son aimable amateurisme. Peu disponible – il doit assurer son cabinet - pour animer une équipe de novices, peu secondé Jo coordonne mal et frôle la catastrophe quand sa profession12[12] de foi est retoquée par la commission de contrôle préfectorale. C'est prostré dans son cabinet place du marché, abattu, conscient du ridicule que Juillet le découvre à l'heure de la sieste. Il voue aux gémonies – pour rester courtois - tous *les incapables* (sic) qui l'entourent ... Juillet réussit à le tirer du trou. Maugréant, il se reprend. Jo ignore encore que le mal est fait. Les erreurs qui conduiront à sa chute sont enregistrées dans les livres, les chèques et les paiements prohibés figurent depuis longtemps dans les registres qu'un renégat référent juridique au contrôle lacunaire a contribué à alimenter. La roue du désastre s'est mise à tourner.

Les déconvenues du futur maire pendant ses quelques mois de mandat, sont inscrites en filigrane dans ce début bancal. Une inaptitude au management, un soupçon d'autoritarisme mais peu d'autorité, une résilience à l'état embryonnaire. En revanche de la séduction à revendre, de l'éloquence à faire honte à tous les baveux13[13]. Dans la liste des 32 composée entre euphorie et psychodrame nul — ou presque - ne lui doit rien et tous le lui font comprendre. Il doit beaucoup à ceux qui l'ont intronisé, à un blog qui l'a « institutionnalisé », à monsieur le frère qui s'est écarté. Jo a apporté son patronyme, point barre. Ce ne sont ni sa vision ni ses troupes ou ses associations qui feront l'élection. Seul avec son égérie il en serait resté à musarder faisant patienter ses patients.

\_\_\_

<sup>10[10]</sup> Monsieur A-M Foy, maire du Vésinet jusqu'en 2008.

<sup>11[11]</sup> En 2001 puis en 2008 le candidat au fauteuil de son père récolte environ 20% des suffrages.

<sup>12[12]</sup> Le grammage du papier support des professions de foi est strictement limité. Pour l'avoir dépassé le document ne sera pas diffusé par la poste dans l'enveloppe officielle, faisant perdre un nombre inestimable de voix.

<sup>13[13]</sup> Avocat dans le jargon du barreau

La campagne est rageuse du coté des virés. Elle manquera faire imploser sa liste. D'un coté les plus nombreux, les battants - ils ont créé les blogs, monté les « barricades », défié l'establishment, transgressé en défilant sous les fenêtres du « londonien », de l'autre le club fermé du très policé monsieur Jo qui visite sa patientèle en Jaguar et murmure aux oreilles des petites vieilles. Sa Garaud en Chanel, qui a l'écoute des puissants, rédige – elle le prétend - des notes pour le Château, le vrai celui de la rue du faubourg ; il y a aussi deux cossus Vésigondins puceaux politiciens. Les frictions sont fortes. Le candidat et sa muse sont exfiltrés d'une réunion orageuse : à refuser de descendre dans l'arène, à refuser de rendre les coups, ses coéquipiers dépossèdent Garaud, présentement madone des arts plumitifs de la rédaction des tracts, façon bibliothèque rose. La comtesse de Ségur et de la route de la plaine renvoyée à ses marottes, un comité ad hoc impose enfin un style direct aux derniers prospectus contre l'avis du candidat et de sa plume. Et les tracts font mouche.

Jo a subi, n'est pas tout à fait boss. Alors se soumettre ou se démettre ?

A Juillet qui le tance et lui enjoint de reprendre la main Jo se justifie à la Ledru Rollin : « *Il faut bien que je les suive puisque je suis leur chef* ... »? Quel sens inné de la résignation! Jo devient maire du Vésinet, devançant le londonien par quelques 312 voix.

Un écart infime, autant dire qu'il doit **tout** à ceux qui ont transgressé l'étiquette de rigueur sur les greens, démoli les sortants, balancé les tracts au vitriol et échangé devant le local des horions plutôt que des salamalecs. Le subtil Jo a senti passer le vent du boulet, quand au premier tour il est distancé d'une petite centaine de voix ...

# L'euphorie est mauvaise conseillère

Lucide Jo sait à qui dédier sa victoire. Ses premiers mots, tout juste sorti du chaudron du château Carnot où son élection vient d'être proclamée, sont pour Juillet : « *Je te dois tout* ». Et comme Juillet la joue faussement modeste, il insiste : « *Mais si, sans toi je ne serais pas là !* » Sur cette indéniable évidence14[1] Jo est happé dans l'antre de la rue Thiers15[2]. Une standing ovation le télé porte au nirvana. Il en redescendra bien vite.

Tout est à faire. Ni lui, ni aucun des adjoints pressentis n'a exercé de responsabilités municipales et les rares élus à bénéficier d'une expérience sont exclus du premier cercle. Le directeur général est absent, le personnel semble plus tétanisé que mobilisé. Quant à l'encadrement des agents municipaux le spectre du retour d'un descendant d'Adam brouille l'image paternaliste que le maire entend propager. La situation est insaisissable. Les bruits les plus divers font état de scission, voire de sécession entre les pro Jo et les nostalgiques de Bitoussi. Plus prosaïquement la perspective de devoir remettre à plat les rares projets initiés dans l'intermède précédent n'enchante personne dans les services. Et personne le fait savoir. Surtout au scolaire et à l'urbanisme où la réticence flirte avec la résistance.

Dans la douce euphorie d'un lendemain d'élection son équipe plane. L'insistance mise par Juillet à préconiser une séance plénière – genre séminaire - pour réunir les nouveaux élus sous sa houlette trouve un maire rétif. Jo ne peut se résoudre à formaliser un système de gouvernance, à gérer le groupe. Il excelle dans le conciliabule, dans le tête-à-tête intimiste où charme son ramage rendant inconvenant l'expression d'une objection. Il désarme l'incongru qui chicane par un inattendu « Mais oui, tu as raison ». Ce n'est que pour l'embobiner et l'amener à résipiscence. « Bien sûr je te comprends » conclut inévitablement l'interlocuteur flatté qu'on lui ait donné raison, même l'espace d'un instant.

Rapidement des adjoints et non des moindres, monsieur le frère, s'inquiètent en privé du flou managérial dans lequel baigne le Château depuis le départ de l'éphé-maire. Un style évaltonnesque, chevaleresque mais brouillon, un paternalisme fait de séduction et de feinte complicité emporte une toute aussi feinte adhésion puisque nul n'ose - encore - mettre les pieds dans le plat. Aux yeux de tous Juillet est là pour donner du sens, mais donne-t-on du sens à des mouvements browniens ?

Créer un organigramme, proposer une méthode de travail, instaurer une régularité dans les contacts avec les hommes-clés de l'équipe municipale sont des tâches primordiales auxquelles il ne consacrera que de trop rares instants sans nier leur nécessité. Un jour quelqu'un, serait-ce sa conseillère, compare un conseil d'adjoints à un conseil de surveillance. Il fait sienne l'analogie comme si on pilotait une collectivité territoriale telle une société commerciale. N'ayant l'expérience ni de l'une ni de l'autre il se joue de mots dont il méconnaît le sens, mais pratique sans vergogne le court-circuitage, suscitant dans les services et chez ses adjoints

<sup>14[1]</sup> A l'instar d'autres opposants, le porte parole du député et tête de liste jugera « fabuleux » *sic* le coup politique réussi par le blog pour le compte du nouvel élu.

<sup>15[2]</sup> Où se situe son local de campagne, et se réunissent ses amis pour célébrer la victoire.

beaucoup de remous et les services le font savoir, les adjoints moins qui doivent s'en accommoder.

Il n'est pas homme à s'imposer des contraintes, le flou est dans la nature d'un évaltonné. Il peut ainsi changer d'avis sans devoir en donner les raisons. Du moins le croit-il! La gestion au quotidien lui prend la tête. Il virevolte, papillonne, donne peu de cap. Et s'il en fixe un, plus que pour s'y tenir c'est pour dire l'avoir fixé. En passant de l'essentiel au contingent il s'enlise dans le détail. Aucun point de contrôle régulier n'est planifié avec ses adjoints pour s'assurer de la réalisation des engagements. La prochaine échéance électorale est dans moins d'un an. Si proche que nul ne comprend sa réticence à préparer la campagne qui se profile, et à jeter les bases de son organisation. Subodore-t-il déjà qu'il n'en sera pas?

Ses premières décisions vont marquer son mandat. Prises dans l'enthousiasme de l'élection pour la première, le choix de son directeur de cabinet ; dans une certaine précipitation pour les autres.

Lendemain d'élection, onze heures sur la place du marché, le docteur vapote avant d'entamer sa tournée. Il croise Juillet et on se congratule. Apparaît dans la discussion la nécessité d'une assistance dans ses nouvelles fonctions pour coordonner, préparer, suivre voire alerter. Le docteur doit partager son temps entre ses patients - son gagne pain, et son mandat. Disposer d'un relais bien au fait de toutes les problématiques, apprécié de ses conseillers, riche de relations et reconnu par tous pour sa contribution à la victoire est une sécurité.

"Quelqu'un de confiance et disponible pour t'épauler et t'informer. Accessoirement tu élimines un blog dont tu sais combien il a pu être gênant, et puis avec moi pas de risque que tu ne prennes jamais la grosse tête!"

Juillet sait qu'il ne peut s'en passer. Tope la ! L'accord est conclu : « Tu me rejoins comme directeur de cabinet d'abord à mi temps. On s'adaptera si ça te prend plus de temps, renseigne toi pour ta rémunération ».

Avoir fait de Juillet – l'homme-auquel-il-doit-tout - son directeur de cabinet est un choix logique, qui se révèle politiquement délicat. Jacquot le premier le lui fait entendre.

Lors d'un appel au nouvel élu pour le féliciter de son succès, il s'offusque de cette nomination et parle de scandale. A sa décharge le *dépité* du Vésinet n'a pas été ménagé par le blog pour son engagement borné aux cotés du p'tit Robert. Mais Jacquot a bataillé toute la campagne contre le docteur, s'est fendu d'un communiqué en faveur de Bitoussi perpétuant son indigence à comprendre le Vésinet, qui plus est, il a lancé son poulain dans la course pour lui faire perdre encore plus de voix. D'ici à s'insurger du choix du directeur de cabinet du maire contre lequel il a appelé à voter il y a comme une incongruité! Pas sûr que Jacquot ait été mouché.

Cette nomination ne sera pas plus franchement assumée devant des opposants vite hystériques. Il laisse insulter son plus proche collaborateur en conseil municipal sans faire appliquer le règlement des débats qui interdit les injures et les vociférations. Pensant gagner la sympathie d'une relique varésienne Jo réplique à la vipère lubrique que son collaborateur bénéficie d'un statut de bénévole! S'il a cru troquer pour un € symbolique la bienveillance de l'opposition il a d'abord étalé son inconsistance. Quand le collaborateur ravalé au statut de

bienfaiteur occasionnel lui demande la raison de cette stupéfiante et mensongère déclaration, il bafouille puis s'excuse pour son lapsus calami(teux).

Mauvais signal envoyé à tous, message de pusillanimité qui n'incite pas au respect. Jo soutient mollement ses amis, n'hésitant pas à se renier pour désamorcer une polémique. "*Tout ça ce sont des excès de testostérone*" explique-t-il pour justifier sa mansuétude. "*Il ne faut pas se laisser entraîner dans la surenchère*" ajoute-t-il récitant les leçons de sa muse.

Pourtant de billes, il n'en manque pas!

Ce fut sa première surprise, elle est de taille. Quand le vendredi suivant l'élection Jo prend possession du « château » il découvre stupéfait un bureau vide, un ordinateur nettoyé de tous ses dossiers, une assistante tétanisée.

Le ménage a été fait, bien fait. Plus aucun vestige d'un passage d'un quelconque Bitoussi, c'est vrai que l'éphé-maire ne se rendait que rarement dans ces lieux. Les vider n'a pas du l'occuper longtemps, d'autant qu'instruction a été donnée – entre les deux tours - au responsable des systèmes d'information, et à son assistante de procéder au formatage des disques durs.

Ils s'en sont offusqués et ont exigé un ordre écrit, puisqu'une telle action est constitutive d'un délit. Cette exigence a rendu le londonien exécrable, exécration dont l'assistante, à quelques semaines de son congé maternité, ne s'est pas remise quand Jo la rencontre pour la première fois.

Les dossiers papiers ? Ils ont du être déménagés : de chemises PLU, il n'y en avait plus ! Quant aux données informatiques elles sont effacées, ... et sauvegardées contrairement aux ordres transmis, mais conformément aux procédures, ce qui permettra aux services de reconstituer les dossiers manquants. Les quels se révèleront sans intérêt : Bitoussi ne semble pas avoir travaillé sur le matériel municipal, si tant est qu'il ait travaillé ... comme les services vont vite l'insinuer. « Il était rarement là, et quand il venait il ne parlait à personne » «

Sidération chez les adjoints qui chacun à leur tour découvrent que la désertification a été menée avec efficacité. Combien de cartons sont sortis de la mairie entre le lundi et le jeudi ?

Le samedi matin quand chaque adjoint a pu faire l'état des lieux c'est une colère froide qui s'exprime. Il est question d'huissiers, de dépôts de plaintes, de vol de documents, de sabotage organisé!

Un autre question s'impose, comment la « direction générale » a pu accepter que les ordinateurs soient remis à zéro, n'a t-elle pas une obligation d'assurer la continuité des opérations ?

Les faits sont patents et on attend la réaction officielle de Jo qui ne manque pas de fustiger verbalement l'éphé-maire qui a disparu des écrans radar. De passage de témoin pas question ! Un communiqué, une prise de position, une action en justice ... tout est évoqué mais Jo dûment chapitré va renoncer.

Il connait aussi - Juillet l'a alimenté - toutes les vilénies commises par ses prédécesseurs. Il peut piocher au choix, depuis le rachat de la maison de campagne, le scandale de la diva Labry jusqu'au coach personnel en passant par Ostie, tout ça béni par Bitoussi ... Son carquois ne manque donc pas de flèches, mais il faudrait à l'archer un bras moins mou pour bander l'arbalète. Le public, comme ses équipiers, vivent mal ses premières séances municipales : quelle image ! Celle d'un maire bousculé, chahuté qui se laisse brocarder, railler, sans danger pour le couple déchaîné d'être en retour crucifié.

Alors la gauche va se joindre à la curée. Et lui fera boire la coupe jusqu'hallali! Ne se l'est-il pas mise à dos? Il sait mieux que personne qu'il doit aussi à la démission collective des colistiers du PS d'être aujourd'hui au Château. Avec le patriarche rose c'est « je t'aime, moi non plus ». Relations faites d'un pas en avant deux pas en arrière dans la méfiance réciproque des promesses non tenues. Le camarade conseiller des bouts de table, abonné comme lui au statut d'opposant se pose en victime d'un marché de dupes. S'il a démissionné avec son groupe entraînant la dissolution, il a perdu les deux tiers de ses élus dans la nouvelle assemblée sans autre « récompense » qu'une kyrielle de strapontins en commission. Il doit pour ne pas perdre la face montrer sa pugnacité, prouver qu'il n'est pas le dindon de la farce électorale.

Le patriarche deviendra l'opposant le plus virulent, le plus incisif et déstabilisant de son conseil et des commissions. Hormis lors d'un couscous d'après victoire l'éminence rose ne sera plus consultée par le maire. Elle en gardera une profonde amertume qu'elle compense par un excès de zèle à remuer le fer dans toutes les plaies, plus teigneuse qu'un Bitoussi, qu'un Stan éruptif que Jo ne cherchera pas plus à circonvenir.

Jo se préfère en souffre douleur qu'en exécuteur, la loi du talion n'est pas dans son logiciel. Les opposants le comprennent qui n'auront de cesse d'en faire la victime consentante de tous leurs débordements.

D'autres décisions sont prises rapidement, voire précipitamment. Elles deviendront les marqueurs de son mandat et contribuent au succès incontestable de son équipe à l'heure du bilan.

Arrêt de l'enquête publique annoncé à la sauvette dans un Conseil municipal - option qui ouvre le chantier de la refonte du PLU; arrêt de la circulation des bus de la ligne 19 décidé dans la minute – chrono en main - qui suit une réunion chez le sous préfet; gestion du risque PIG - agité comme un chiffon rouge par le sieur Biquet16[3] - pour l'aménagement des terrains de l'hôpital; et *last but not least* le règlement du litige Chaslin.

Ces actions phares signent la nouvelle politique qui doit redonner sa fierté au Vésinet.

Des décisions fortes et conformes aux engagements électoraux endossées, par obligation, plus que par franche conviction. Et quand Jo réalise qu'avec tous ces chantiers il est embarqué sur

<sup>-</sup>

<sup>16[3]</sup> L'avocat - sous pseudo - publie régulièrement des billets sur le blog de Phénix pour dénoncer la folie des opposants à son PLU. Ils créent, dit-il, une situation qui va permettre au préfet de faire construire 1.000 logements sur les terrains de l'hôpital.

un rafiot dont il ne tient pas la barre il allume des contre feux et fustige – dans leur dos - ceux qui l'ont entraîné sans lui donner une chance de descendre avant l'inéluctable naufrage.

Pour couronner, alors que le rafiot tangue *quelqu'un* en « haut lieu » se charge de lui signifier qu'il n'est pas né grand timonier : monsieur le sous-préfet.

## Le Vésinet, terrain de chasse à courre

Chez le médecin généraliste l'inexpérience managériale conjuguée à l'absence de culture de la négociation – un toubib deale rarement avec ses malades - va donner à l'interlocuteur incontournable d'un maire sur les dossiers importants – le sous-préfet - un champ de contestation de son autorité. Pour exister à St Germain en Laye fallait-il surjouer, avait-on un agenda caché ?

Ce personnage – fin lettré, ne lit-il pas le blog - d'abord affable va devenir son cauchemar. Passé très vite le bon temps où l'on se gausse au Château de la prétention du représentant de l'État de densifier le boulevard de Belleville, confondu dans un souci de mixité sociale avec celui de Belgique, ce n'est pas en homme providentiel que Jo est reçu boulevard de la paix17[1].

La « hiérarchie » aura jaugé le nouvel élu aux tout premiers jours de sa prise de fonction. Vu du Château, le maire est mis sur le grill, déstabilisé, harcelé pendant 9 mois. Soumis au supplice quand en novembre l'élu est informé par son DG qu'à la cour de St Germain on évoque voire on invoque l'article 40 à son sujet! Pire qu'un coup de TNT.

De quelle forfaiture le maire serait-il l'auteur, ou le complice pour qu'on distille l'hypothèse de son embastillement, de quel manquement grave aux obligations de sa charge ? L'article 40 du code de procédure pénale fait obligation à un fonctionnaire ou à un officier public 18[2] qui acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit d'en donner avis au procureur, à défaut il pourrait fréquenter le quartier VIP de la Santé.

D'autres auraient perçu un bluff, démasqué un joueur de poker, à moins que ce ne soit son informateur qui soit manipulé. Foudroyé Jo se liquéfie. Terminer à l'ombre n'est la tasse de thé de personne, mais interpeller le haut fonctionnaire qui profitant de son autorité ferait pression sur un élu, autre délit prévu au code pénal, est encore moins dans ses capacités. Tous les avis convergent et lui confirment qu'on cherche à le manipuler, Jo perd une occasion de reprendre la main. Plus que jamais son passéisme alimente les rumeurs : aurait-il quelque chose à se reprocher ?

Seul Jo se souvient que le 2 août – dans une mairie vide – sa main a signé un bref courrier en réponse aux autorités (lettre du préfet du 24 juillet) niant – contre toute évidence - l'existence d'un directeur de cabinet, ou de tout individu faisant de près ou de loin office de ! On comprend que Jo gamberge, il pressent qu'à St Germain on ne badine pas avec les contre vérités....

Les dossiers s'accumulent, et leur étalage en « haut lieu » génère plus d'interrogations que de solutions. Quelle contradiction entre des écrits préfectoraux rarement limpides et les propos courtois voire sympathiques échangés à St Germain. Qui se cache derrière ce look de premier

<sup>17[1]</sup> Siège de la sous préfecture

<sup>18[2]</sup> De par sa fonction le maire est officier de police judiciaire

communiant, personnage à la faconde facile : un Machiavel, un gentil docteur Jekill ou un vilain Mr Hyde ? La question ronge le maire. Qu'on puisse s'intéresser tant et plus au Vésinet sans que ce soit au détriment des communes voisines, interpelle. Qui a armé le bras du justicier : le pouvoir socialiste qui veut faire du Vésinet un marche pied pour la ministre Duflot, ou les revanchards de l'UMP coalisés par le petit dépité ? Le mystère reste entier et perturbe au Château où hormis le maire beaucoup sont conscients que la « hiérarchie » dispose de relais.

Deux élus de poids, monsieur le frère et le premier adjoint – avec lesquels le maire n'entretient de relation que par l'entremise de son cabinet - vont à marche forcée faire avancer leurs projets. Les obstacles sont franchis en évitant les peaux de banane que l'ennemi de l'intérieur dissémine sous leurs pieds. Spontanée ou fruit d'une savante orchestration, leur accumulation – selon Juillet - ne doit rien au hasard. Produit d'un dessein intelligent l'acharnement à miner le dossier des terrains de l'hôpital, comme celui du PLU transparaît des premières réunions avec les autorités. Qui souhaite faire échec à la ré écriture du document d'urbanisme, qui est à la tête du dessein ? On s'égare en conjectures passant des caciques de l'UMP aux écolos gauchistes qui squattent boulevard de la paix ? Seule la théorie du complot rend cohérent l'enchaînement des incidents.

La complicité entre les deux piliers du pôle urbanisme, l'adjoint et le frère, viendra à bout des nuisibles. A la clé la réussite du pari de suspendre l'enquête publique. Aussi le 13 août quand tous les documents sont distribués aux PPA19[3], un immense soulagement saisit les élus. Le premier écueil est franchi, grâce aussi à la mobilisation des services.

Premier et emblématique succès qu'on peut porter au crédit du maire. Non pour ce qu'il a fait, mais pour ce qu'il a laissé faire, en masquant son profond agacement.

Dans toute cette période Jo ne reçoit aucun rapport d'avancement, tout juste est-il informé par son cabinet de la progression des dossiers, sans qu'il soit impliqué, consulté, sans qu'il ait son mot à dire, ni ne transmette d'instructions. Il apprend accidentellement la «réservation» incongrue de l'enclos du presbytère20[4] pour y implanter des HLM, et tergiverse plus de trois semaines malgré l'insistance de Juillet à le dessiller sur l'effet dévastateur de ce pied de nez à l'évêché. « Bien beau de prêcher la charité, mes seigneurs, mais faudrait peut être commencer à vous l'appliquer » persifle un proche du dossier.

Chaque adjoint(e) est laissé la bride sur le cou, sans réelle feuille de route ni contrôle a posteriori. Il ignore ce qu'ils font ce qui a le don de l'irriter, tout comme certains ignorant le champ de leurs attributions font de la figuration. D'autres se font mousser en sollicitant l'avis du maire à la fortitude d'une rencontre dans l'escalier, la plupart agissent à leur guise avec pour boussole celle du bon sens, sans l'illusion de servir l'intérêt général. D'autres avant eurent cette prétention ... avec l'insuccès que l'on sait.

Et puis il y a le grand argentier. Il y a longtemps que le maire distille son désappointement. Il ne s'en cache plus, Fouquet le déçoit. Depuis son arrivée le maire désespère de trouver sur son bureau le diagnostic réclamé de l'état des finances laissées par son prédécesseur. Excédé d'être comme sœur Anne, lors d'un conseil d'adjoints il balance une avoinée. La passe

20[4] L'une des 9 réserves foncières pour bâtir des logements sociaux se situe à l'emplacement du presbytère.

<sup>19[3] (</sup>PPA : personnes publiques associées qui doivent donner leur avis sur le nouveau PLU, exemple les communes voisines)

d'armes est sévère, Fouquet fait mine de ranger ses crayons. « De quelle marge je dispose, est-ce que je peux me payer le nouveau CTM, et dans les écoles est ce qu'on on peut faire quelques travaux et améliorer l'ordinaire? » Ces questions reviennent en boucle, laissant à chaque itération le maire un peu plus circonspect. Et s'il avait fait une erreur de casting.

Pour tenter de dégager une perspective avant le début du cycle budgétaire Juillet suggère l'intervention d'un tiers, ancien adjoint aux finances d'une commune similaire et directeur général chez Big blue. Le maire se saisit de la perche d'autant que cette intervention gracieuse peut permettre d'identifier des pistes susceptibles de donner du mou. Au passage le « consultant » évalue très précisément le coût de la folie de place du marché. Aux deux millions dont Varèse avait juré qu'il suffirait à boucler le chantier au-delà des huit déjà payés, il conclue après un travail d'apothicaire − l'épluchage de tous les comptes administratifs depuis dix ans - à un total de 27,5 M€. Soit dix fois plus que le mensonge varésien endossé par Bitoussi.

Mais sur l'état global des finances le diagnostic est décevant, aucune anomalie, aucun puits de productivité laissé à l'écart qui permettrait de dégager des marges à effet immédiat. Faut pas rêver, on est guère plus avancé. Seul un travail de fourmi peut permettre de rogner en faisant du ligne à ligne. Ce à quoi les services conviennent en balayant chacun des postes avec minutie.

Le maire est clair sur l'affaire Chaslin : Il souhaite une issue rapide au litige avec l'architecte du projet de Mr Foy pour l'aménagement de la place du marché. Ce dossier a été laissé en déshérence par le ptit Robert et son éphémère successeur. Après avoir acté et fait valider la dette de 450.000€ ils n'ont pas cherché d'issue au rejet de l'accord par le groupement des architectes. S'il n'est pas part aux discussions Jo a donné son aval sur une enveloppe complémentaire de 150.000€. L'architecte dans un courrier au maire où il cite naïvement monsieur l'Ex, en justifiait 1.5M avec l'aval du conseil de l'Ordre. Cette lettre va échoir - on l'apprendra plus tard - aux mains de l'opposition qui s'en offusquera.

Jo voudrait clore ce chapitre pour proposer des projets d'aménagement de la place du marché lors des prochaines élections. Aussi rencontre-t-il brièvement O. Chaslin pour lui faire part de sa volonté de sortir du blocage. Il juge très satisfaisant le résultat de la négociation et félicite chaleureusement en réunion de majorité les artisans de l'accord qui met en Juillet un terme au litige. Il tombera de l'armoire le soir du 17 octobre quand la déflagration le surprend en plein Conseil municipal. Quelle idée d'avoir laissé l'adjoint aux finances, et co-négociateur du deal, présenter la délibération. Il aurait fallu que Jo connaisse tenants et aboutissants pour carboniser dans l'instant des opposants aussi véhéments qu'ils avaient été impuissants au temps où ils étaient aux affaires. D'un mot, d'un *scud* il pouvait, il devait les faire rentrer sous terre. Il leur permit de jouer les fiers et supportera le sceau de l'infamie d'un deal conclu en catimini. Pire, il refusera de s'en défendre et laissera les opposants ruiner les débats à venir en acceptant – sans même s'en défendre – que son honneur soit bafoué. Depuis qu'il a abdiqué toute autorité sur la tenue des conseils Jo est malmené, ballotté, livré aux banderilles de l'opposition qui exhibe la lettre de Chaslin citant M l'Ex. : « *Vous voyez bien c'est Foy, le retour!* » D'où la tiennent-ils, qui a fuité ? Jo ne posera jamais la question.

Pas plus que Jo n'approfondira un étrange entretien téléphonique. Les services fiscaux du département sollicités pour interpréter une délibération prise au temps de l'avocat Montessonnais opposent une fin de non recevoir à la demande de la mairie. « *Non, nous avons* 

reçu instruction de la préfecture de ne pas donner suite aux appels du Vésinet ...! » La question est d'importance, la réponse stupéfiante.

Existe-t-il un risque d'avoir à restituer un demi million d'€ de TVA, montant ristourné par l'État à la ville lors du solde des opérations liées à la construction du sarcophage de la place du marché. La rédaction de la délibération21[5] attribuée à Biquet est sans ambiguïté, un délai est fixé pour un nouveau projet, mais il n'est pas précisé. 3, 5 ou 10 ans nul ne le sait, les textes de loi sont muets. La délibération a cependant passé le contrôle de légalité à la sous préfecture. D'où la question posée aux services de l'État.

Dans quel État de droit est-on quand ses services refusent une réponse nécessaire aux prises de décision du maire et à la bonne gestion de la ville ? Qui a intérêt en haut lieu à planter la négociation, à risquer de faire perdre à la ville le bénéfice du FCTVA, 500.000€ alors qu'on chipote au maire les 150.000€ accordés à Chaslin ? Tout indique d'où émane l'ordre de verrouiller l'info. Cette fois plus de doute, le maire est dans l'œil du cyclone ! Mais Jo ne prendra ni sa canne ni son chapeau pour aller s'en expliquer à St Germain.

Le choix de Juillet, le règlement Chaslin : deux décisions auxquelles les deux hommes clés cités plus haut n'ont participé ni de près ni de loin. Deux décisions que Jo refuse d'assumer et deux situations qu'il laisse en suspens faute de savoir comment s'en dépêtrer. Même situation pour les autres marqueurs : PLU, ligne 19, terrains de l'hôpital.

S'il a acté la suspension de l'enquête publique, il a ensuite regretté amèrement de ne pas l'avoir laissée se dérouler. Faire de son prédécesseur le responsable de l'impossibilité d'améliorer le PLU malgré l'engagement que Jo a pris sur les tréteaux est vite apparu au maire comme une défausse habile, sans réel danger électoral. L'État dans un courrier d'une lumineuse incohérence enjoint le maire de séparer la démarche PLU de celle relative à l'éco quartier. A la dissection des écrits du préfet et de ses services de l'urbanisme Jo ne croit plus que les autorités donneront leur aval au projet fruit du groupe de travail de son premier adjoint. Plus que tout il est convaincu que l'État va déclencher une procédure de PIG22[6] qui mettra le Vésinet à feu et à sang. Il se présente en victime de l'activisme de son entourage qui, comme il le ressasse, maintient la pression sans aller au charbon. Son irritation d'être tenu à l'écart des choix sur l'aménagement des terrains de l'hôpital grandit sans qu'il n'ose l'exprimer devant son premier adjoint. Son agenda de médecin ne lui permet pas de fréquenter les réunions de travail dont nul ne lui transmet les comptes-rendus, souffre-t-il en marmonnant. La méconnaissance des dossiers le sert aussi ; elle autorise la critique au prétexte qu'on ne lui dit rien. Mais lit-il seulement ses courriels ?

Il s'amuse un premier temps en parcourant les projets d'arrêté devant interdire la circulation des gros bus dans les ruelles, avant de s'emporter contre les agitateurs de la ligne19 au premier rang desquels des proches parents. « On veut ma peau, on me pousse sur un terrain miné. Combien de riverains sur la ligne 19 ? Je me mets à dos toute la communauté de communes pour une poignée de clampins dont je n'ai rien à cirer » tempête-t-il non sans un certain réalisme. Devait-il pour autant se laisser diffamer sur le site officiel de la communauté de communes. Un courrier péremptoire intimant à Murez, son président l'ordre de retirer

\_

<sup>21[5]</sup> La restitution n'est définitive que si la ville démarre un nouveau chantier avant une certaine date. D'où l'obligation d'avoir résolu le litige avec Chaslin.

<sup>22[6]</sup> Outil qui permet à l'État de s'exonérer des contraintes ordinaires et d'imposer un nombre de logements « illimité »

l'article injurieux ne sera pas signé, il n'était pas assez révérencieux, on lui en substituera un doucereux, de nul effet !

Un domaine et un seul l'accapare : les espaces verts ! Une obsession : redonner à la ville parc son statut d'exception. Il ne ménagera ni son temps, ni sa peine, ni les finances de la ville. Les agents chargés de cette mission auront porte ouverte, quelque soit l'heure, le jour ou la nuit. Augmenter la fréquence des tontes, des collectes de feuilles, débroussailler le rond-point du Cerf, désherber les allées en terre et surtout motiver les équipes des services pour obtenir que le Vésinet retrouve l'éclat qu'il avait du temps de son père : c'est sa mission. Et qu'on ne vienne pas lui suggérer que pour rentrer dans les clous financiers on pourrait rogner sur une ou deux tontes, un orage de grêle s'abattrait sur l'outrecuidant. Parc et espaces verts sont sanctuarisés. Leurs responsables déifiés.

Les fleurs ne l'intéressaient pas et l'évocation du label quatre fleurs suscite d'abord une indifférence abyssale : « Ça n'existait pas au temps de mon père » ! Mais lorsque qu'il comprend que la ville pourrait se voir attribuer une « fleur d'or » - label au prestige exceptionnel - il s'intéresse aux boutons d'or, marguerites et autres pâquerettes. Et puisque le trophée suprême vient couronner le travail de l'équipe des jardiniers il n'est pas le dernier à se rengorger de cette récompense tombée du ciel. Les Jardiniers seront rattachés directement au bureau du maire.

# Royal au bar!

La rentrée de septembre se fait dans l'optimisme. Tout n'est pas réglé et la ligne 19 constitue toujours une poche de pus au nord de la ville, et une pépite pour les avocats. Mais la refonte du PLU est bien amorcée. Le préfet s'est décrispé, l'initiative du gel de neuf parcelles pour implanter des logements sociaux a séduit les autorités. L'adjoint à l'urbanisme semble maîtriser le choix de l'aménageur pour les terrains de l'hôpital et les opposants n'ont pas grand-chose à se mettre sous la dent, excepté encore et toujours le statut du directeur de cabinet. Ils tiennent leur revanche. Coupable d'avoir éliminé *le p'tit Robert*, défait l'éphémaire, ruiné les espoirs du couple déchaîné, et fabriqué avec succès un successeur, Juillet est une cible de choix : il a dépassé l'age légal pour tenir officiellement cette fonction. Pendant qu'ils vocifèrent et déversent leurs calomnies en toute impunité ils passent à coté des vrais problèmes. Il vaut mieux leur laisser un os à ronger commente philosophe le maire, sans se préoccuper de ce qu'en pense l'intéressé.

C'est un Jo guilleret qui voit poindre une réélection de maréchal. Au nombre de louches qu'il serre on pourrait croire qu'il concourt avec Chirac! De toutes parts il s'entend dire que le Vésinet est *propre*, que ça change enfin. Les feuilles mortes le savent qui n'ont plus qu'à bien tomber. Pas une chute sans qu'elle soit suivie d'un coup de balai, instruction en a été donnée au directeur général. Jo est félicité pour son sens de l'écoute, sa disponibilité. Ce n'est plus comme avec l'autre pète-sec, pas plus haut que trois pommes qui ne se prenait pas pour le quart de son logarithme. Le docteur Jo, lui, il aime les gens, pour de vrai.

#### Son style fait merveille!

Quel contact! S'il est une qualité qui lui est propre c'est la mise en confiance. Lui doit-elle d'être devenu médecin, à moins que ce ne soit à l'écoute des gros et petits bobos qu'il ait développé ce talent. Toujours est-il qu'il maîtrise son charme, arme redoutable de retournement des plus virulents. Il faut avoir vu un visiteur courroucé entrer dans son bureau fulminant, en ressortir un petit quart d'heure plus tard souriant, remerciant son interlocuteur pour ce qu'il allait faire. La technique est rodée. « Mais bien sûr, vous avez raison ... bien entendu je vous comprends ... d'ailleurs, je pense qu'on pourrait .... » In fine le visiteur a du se contenter de peu, d'une insigne marque d'intérêt, d'une promesse qu'on se reverrait!

A quel instant le visiteur a-t-il baissé la garde, est-il tombé sous le charme, ça dépend du degré de méfiance du personnage. Toujours est-il qu'au premier coup ça marche. Rare ceux qui partent dépités. Les plus malins entrent dans le jeu et attendent le second entretien. La plupart sortent bien heureux : ils ont été écoutés, même si quelques minutes plus tard ils réalisent qu'au fond Jo a éludé.

Mais quand le visiteur revient, le masque tombe. Car amoindri l'effet du charme, Jo est piètre vendeur. Aux objecteurs il n'oppose que deux approches : céder et transmettre la patate chaude à ses collaborateurs, ou se cabrer, devenir cassant et expédier l'insolent se faire voir ailleurs. La négo, le compromis ça ne se pratique pas dans l'exercice de la médecine de famille. Et quand on est nimbé d'une certaine supériorité ça ne s'apprend plus.

« Enfin des personnes abordables, simples et de bonne volonté dirigent la mairie » Petites vieilles et petits vieux ne tarissent pas d'éloges. Le maire est sur son petit nuage. « Royal au bar » l'expression fétiche des barmen gratifiés d'un pourliche princier résonne dès qu'un visiteur quitte son bureau avec force salamalecs, assuré que sa doléance est érigée au premier rang des préoccupations municipales. Gare à l'adjoint qui ne traiterait pas séance tenante les requêtes qui sont transmises par l'édile en personne. Même l'austère sainte patronne des crèches devrait pouvoir surbooker.

Nombreux ceux et celles qui en profitent ... si le maire feint de s'exaspérer qu'autant de solliciteurs font le siège de son bureau, Jo en est flatté et alimente par sa gentillesse la file des obligés. Deux personnages, au moins, en abuseront, harcelant maire et adjoints, squattant les communs du Château.

Pour l'un, redessiner une rue, élargir ses trottoirs, disposer des herses ou des coussins berlinois, dérouter des bus, rien n'est à exclure pour garantir sa tranquillité. Ce riverain obstiné n'hésite pas à donner directement ses instructions. Jo laisse faire au grand dam des services. A la clé n'y a-t-il pas 30 logements sociaux, les premiers à sortir de terre depuis 6 ans. Le poil à gratter aura été neutralisé et les logements seront comptabilisés. Bonne pioche!

Un autre préside dans l'associatif lucratif et chamarré. Il a le bras long23[1] et obtenu du précédent « gouvernement » l'exorbitant privilège de faire son beurre en squattant le domaine public. Le maire refuse tout net de « privatiser » le pourtour du lac des Ibis pour y planter les guitounes de ses exposants. Il repousse le requérant sur la pelouse des fêtes. Lequel vert de rage racole une bobo du Marais, blablateuse de radio qui se précipite au Château et menace le maire de cracher sur les ondes tout le mal qu'elle pense des bourges du Vésinet. Elle ne doit qu'à l'heure matinale de ne pas avoir été défenestrée et son pote avec. Le maire ulcéré, convaincu par ses collaborateurs et l'ensemble des services, tient bon. L'exposition des croûtes aura lieu, mais pas autour du lac. C'est méconnaître l'entregent de l'intrigant. L'organisateur harcèle les élus, les bombarde de mails et organise une fausse vraie fronde des peintres du dimanche. Un matin, stupéfaits les proches du maire apprennent qu'il a donné l'autorisation – sans contrepartie – d'étaler les tentes des barbouilleurs sur la route du lac! La manifestation sera un succès.

Suffirait-il de contester, de donner de la voix ... les services sont inquiets, et si la méthode était généralisée ... ?

Un drame humain vient parfaire son image. Drame qui bouleverse les agents et soulève une intense émotion. Tout le monde en convient Jo a été parfait, disponible, chaleureux, discret, attentif au moindre aspect de la détresse qui s'est abattue fatale et foudroyante. Ça se sait, on le fait savoir, il s'est comporté en père autant qu'en maire. Tous unis dans le respect.

Il est intraitable, les petits soucis dont souffrent les administrés doivent être traités. Le médecin perce sous le premier magistrat. Aucun prurit aussi bénin soit-il ne doit rester sans pommade, peu importe quelle soit de perlimpinpin. Un égout bouché, une branche d'arbre sur

<sup>23[1]</sup> On doit à ce proche du *p'tit Robert* l'idée loufoque du jumelage du Vésinet avec Ostie, commune de Rome

la chaussée, un lampadaire qui rechigne, un fourgon de forain abandonné, tout se traite dans l'urgence. Un appel du maire, la visite d'un adjoint, le passage d'un agent! Et là on engrange les dividendes : mécontent d'un jour, électeur pour toujours. La martingale – est-elle héritée – fonctionne à merveille et le maire divise son temps entre les malades de son cabinet et les administrés bien soignés, trop contents de voir enfin une municipalité s'intéresser à leurs petits tourments. Et quelle efficacité! L'épouse distraite d'un président habitué à croquer du lion, à peine remise du choc causé par l'irruption de deux malfrats recevra la visite du maire venu s'assurer de sa sécurité. Elle en fut tellement ébaudie que quinze jours plus tard elle lui donna l'occasion de récidiver.

A l'écoute des gens Jo est aussi plein de sollicitude pour son entourage, n'évoque-t-il pas le poste d'adjoint qu'il veut offrir à Juillet dans sa future équipe pour mettre un terme à tout ce tintouin concernant son age. « Comme ça au moins ils arrêteront de t'emmerder! ». Comme son interlocuteur reste muet, il poursuit : « Quel poste tu voudrais? ». « Écoute, on en reparlera », esquive le collaborateur bénévole à l'insu de son plein gré.

Tout baigne, le moment est venu de réfléchir aux élections. D'ailleurs il est sollicité, on le pressent vainqueur quelque soient les candidats de l'opposition. Un petit politicien du terroir va tenter de se raccrocher à sa locomotive pour trouver le siège qu'il échoua de loin à gagner en 2008. Sa quête sera pathétique et le maire victime de son incapacité à dire non, s'en fera un ennemi déterminé.

Ce prétendant à une place sur la liste s'est fait insistant tout l'été. Il harcèle le cabinet du maire pour être reçu au Château, et ne fait pas mystère de sa prétention à décrocher une place d'adjoint ... A son actif, son poste de délégué local d'un parti croupion et avoir fait condamné le chef cantonnier pour candidature illégale. Pour des raisons élémentaires de bon sens le maire n'a aucune intention de satisfaire cette prétention. Le postulant aura audience au Château et baladé plusieurs mois sans qu'un refus clair et net ne soit formulé. Si Juillet lui fait comprendre, plus souvent qu'à son tour, que sa requête n'a aucune chance d'être exaucée, jamais le maire n'éconduira le prétentieux. Il s'en vengera dans des articles sulfureux pendant la campagne, vidant son fiel sur des sortants dont il avait fait le siège pour s'en procurer un!

Jo réunit fin septembre autour d'un couscous marocain les fantassins de la campagne victorieuse. Il a aussi convoqué de nouvelles têtes qu'il souhaite intégrer sur sa liste 2014. Dans la fièvre de ce lundi soir Jo annonce que tous, anciens et nouveaux seront de la prochaine équipe. Pour ceux qui savent compter on est bien au delà de 33! Assistent à ce dîner quelques boulets dont Jo a du s'accommoder - bien contre son gré - lors de la constitution de son équipe, et dont il a décidé de se séparer. Comme cette adjointe dont il se plaint de tout ignorer de ce qu'elle fait. Cette quidame n'est pas du genre à hanter son antichambre ...

« *Tu comprends il est trop tôt pour dire aux uns et aux autres que je ne veux plus les garder* » répond-t-il à ceux qui s'étonnent d'être en surnombre. Et puis on va certainement avoir des défections d'ici à février. La méthode ne fait pas l'unanimité. Des conseillers, des adjoints grimacent, se demandent à quelle sauce ils vont être mangés.

# Bygmalion: l'affaire qui n'éclatera pas!

Comment communiquer ? La question taraude. A moins d'un an de la campagne électorale "normale" l'élu voudrait frapper les esprits et prouver aux vésigondins que le Vésinet est passé en de bonnes mains. Jo veut faire feu de tout bois et nonobstant les 5 collaborateurs du département com hérités de la folie dépensière du p'tit Robert souhaite s'attacher des personnalités extérieures.

Dès son élection Jo a sollicité quelques proches. L'épouse d'un adjoint est contactée, elle fait officiellement dans la communication et offre de se pencher sur le plan éponyme. Dans l'urgence Jo, qui hait l'improvisation, la sollicite pour rédiger ses speechs. Il n'écrit toujours rien de sa main! Mais quand sur la pelouse des fêtes elle entend de ses oreilles que Jo ne récite pas ses œuvres mais celles d'un communicant municipal elle fulmine et manque de lui dire publiquement son fait! Elle ne sera pas la seule à être mise à contribution sans même être remerciée par un mot courtois.

Corvéables, consommés puis jetés leur liste s'allonge, ils en gardent un profond ressentiment dont l'écho résonne parfois jusque sur la place du marché.

La com devient vite un problème aigu. Au château "on" le bride. De pressantes voix l'enjoignent de ne rien publier, en fait de parler pour ne rien dire. D'abord décidé à saisir la justice, il hésite à révéler le néant qu'il a "découvert" en arrivant : les ordinateurs « nettoyés », les armoires vidées, des instructions de destruction d'archives qui n'auront volontairement pas été appliquées, des collaborateurs harcelés. "On" tentera longtemps de lui masquer l'existence de notes budgétaires défiant les obligations de sincérité qui s'imposent aux élus. Mais quand elles lui sont mises sous le nez, il refuse d'en sanctionner le signataire.

Le même "on" lui conseille de ne rien communiquer des anomalies découvertes dans le budget conforme aux directives écrites de Bitoussi. Des centaines de milliers d'€ de dépenses certaines et obligatoires (fioul et autres fluides, frais de timbres...) volontairement ignorées, sous estimées, ce qui constitue une faute pénale. Même en conseil municipal où sa parole est pourtant libre et non susceptible d'enfreindre les dispositions du code électoral il n'en dira rien!

« Aucun bilan, aucun succès ne peut être porté à votre crédit, monsieur le maire, sans vous mettre en infraction avec la législation » la ritournelle est rabâchée. Les textes soumis pour la revue municipale reviennent zébrés. La moindre allusion à une réalisation de son équipe est biffée, aucune amélioration même insignifiante n'échappe aux ciseaux d'Anastasie. Les adjoints, les conseillers, monsieur le frère au premier chef, aussi des visiteurs, des gens influents qu'il croise en ville s'étonnent, quand ils ne le critiquent pas, du silence officiel depuis que sa majorité a officiellement du moins pris le contrôle du Château.

La ville ne bruisse-t-elle pas de rumeurs ?

Ainsi le préfet aurait décidé de saisir les tribunaux. Un projet d'intérêt général imposerait plus de 1.000 logements sur les terrains de l'hôpital. Un avocat montessonnais, le verbe haut et habile en moulinets, fait déjà des gorges chaudes de la future cité des mille. Le report de l'enquête publique serait illégal. Un préavis de grève de la Police municipale aurait été déposé

sur le bureau du maire. Démentir c'est consentir puisqu'il n'y a de fumée sans feu ; laisser dire c'est bien sûr donner crédit aux âneries.

Pour calmer le jeu Jo va tenter de communiquer, mais sans se livrer, sans fendre l'armure ; sait-il seulement arrêter de leurrer? En s'y essayant il sera piégé par le folliculaire ombrageux d'une feuille de chou pour salons de coiffure. Le journaleux qui n'est tombé ni de la dernière pluie, ni dans le panneau de la séduction révèle ses hésitations, son manque de conviction, et les contradictions entre le candidat et l'élu devenu maire ... Mal à l'aise dans cet exercice Jo échaudé choisira d'échapper, de se défiler et refusera désormais d'être interviewé.

Il n'empêche, le problème du faire savoir reste entier. Comment gérer la relation avec la « hiérarchie » comme l'un de ses prédécesseurs désignait la préfectorale, quand on flippe devant les « VIP ». Comment traiter d'égal à égal avec ses compères maires quand on se laisse invectiver – euphémisme pour insulter - par Bel et Murez tels larrons en foire communautaire devant tous ses pairs? Comment *dealer* avec les leaders de l'opposition de son conseil municipal quand on tolère d'être traîné dans la boue – son directeur de cabinet et son père avec - en interdisant à ses conseillers révulsés de répondre aux insultes ?

Nécessité fait loi, et la proximité de l'ouverture de la campagne force Jo à sortir du bois. Coup de chance, un expert de la communication en période de crise et préélectorale à la fois a des accointances au Vésinet. Cet expert deviendra médiatiquement célèbre qui connaît à la perfection les problématiques des maires, n'a-t-il pas été directeur de cabinet à l'hôtel de ville de l'aigle d'où viendront tant de maux. Bastien M. s'intéresse au Vésinet dont il mesure tout le potentiel pour le développement de ses activités. Après plusieurs réunions rue de Milan et rendez vous téléphoniques, prétextant un calendrier surchargé le maire laisse soudain tomber. Et pourtant tout le plan de com de la mairie pour les 7 ans à venir était ficelé, formation des élus, régie publicitaire et coaching personnel, rien n'avait été oublié.

Ce gourou de grands politiciens, intime de ministres - si ce n'est de président (?), de députés, de préfets, n'avait-t-il pas récemment déjeuné avec l'un d'entre eux cher aux vésigondins, ce possible Pygmalion aurait-il fait concurrence à une souris, toujours est-il que le maire enchaîne reports puis annulations. Un édito bien ciselé rédigé pour le magazine est revu par Bastien qui le rend plus percutant. Il ne sera pas publié, Jo préférant la prose insipide de sa première groupie. "Inutile de froisser l'opposition" précisera-t-il!

Une opportune et réelle rage de dents épargnera à l'élu dont Bastien n'aura guère goûté les atermoiements — et moins encore la discourtoisie - une méchante épine dans le pied! Ce non choix se révélera six mois plus tard un acte manqué dont il ne pourra que se féliciter. Une casserole tintamarresque a été évitée. Qu'aurait-on dit si l'affaire Bygmalion avait étendu ses tentacules jusque dans l'antre du pouvoir vésigondin! Pour une fois la prudence de sioux du maire a payé!

Après bien des palabres le maire accepte de mettre un bémol aux insultes colportées, en particulier lors du Conseil du 20 juin, par des opposants. L'avocat de la ville assure que les insultes publiques de Bitoussi, marquis et consorts dûment enregistrés entraîneront une condamnation. Peu importe in fine qu'ils le soient explique son collaborateur, il faut détenir un moyen de pression, posséder un atout, des munitions. Il sera toujours temps d'en décider ou pas l'utilisation. En pleine campagne 2014 faire savoir que le précédent maire est mis en

examen, devient une arme nucléaire ! Jo se range à cette idée et en présence du DG donne instruction de poursuivre les trois délinquants. C'était en juillet. L'étrange atermoiment de l'huissier – un habitué du précédent mandat - de réaliser la transcription des débats incriminés nourrit la suspicion. Les relances n'y feront rien. L'officier ministériel catovien prétend ne pas pouvoir faire une transcription assermentée. Duplicité, collusions, complicités internes, l'huissier rendra feuille blanche! L'affaire ne sera jamais élucidée. Mais les soupçons sortent renforcés.

En septembre, quand il doit viser la citation invitant les délinquants à comparaître, la main tremble, la mémoire flanche. Jo ne se souvient plus avoir voulu engager des poursuites. Les mêmes arguments ne trouvent plus d'écho et la plainte – pourtant rédigée par le conseil reçu au Château - ne sera pas transmise au doyen des juges d'instruction. Cerise sur le gâteau, il refusera de viser la facture de l'avocat, s'engageant seulement à la transmettre ... entre les deux tours du prochain scrutin, quelque en soit le résultat! Tétanisé qu'il était à la perspective d'en voir le montant apparaître en « décision24[1] » lors d'un prochain conseil.

Jo avait déjà renoncé à sa liste civile, dès le début du mandat. Décision faussement anecdotique et combien révélatrice d'une résignation à subir les opposants, d'un refus d'imposer sa marque. Pour faire rembourser les frais de représentation, quelques rares invitations à déjeuner, ou quelques kilomètres lors de ses déplacements, le maire doit faire adopter une ligne budgétaire par le conseil municipal. Simple formalité, si ce n'est que l'opposition n'aurait pas manqué de vociférer, de fustiger les gabegies ... en ces temps de disette. On aurait pu leur souffler leur texte. ... Et alors!

Ce n'était qu'un mauvais instant à passer pendant lequel rien ne lui interdisait de mettre ostensiblement - des boules Quiès. Paradoxalement ne pas s'être soumis au vote lui coûtera très cher. Comment tenir son rang et traiter correctement les personnalités qu'un maire se doit de bien recevoir, comment se déplacer en dehors de l'arrondissement ? Il ne s'agissait pas de se gaver mais de se comporter en maire jouissant de toutes ses prérogatives. Y compris celle de régaler. Comme tous ses prédécesseurs ...

Les conseils d'adjoints sont le théâtre d'un étrange jeu d'ombres. Le maire écoute sans intervenir, consultant par œillades sa conseillère affairée à gratter du papier. Un infime signal intime au maire l'ordre d'intervenir quand elle décide que les adjoints doivent être recadrés. D'autres fois elle les somme de se justifier, d'expliquer et les tance quand elle les juge vaseux ; ignorant le débat, le maire fixe le plafond.

Parfois les interventions s'éternisent sur des sujets subalternes, reléguant des problèmes cruciaux au prochain conseil, puisque l'appariteur a sifflé la fin du temps réglementaire. A moins que des entretiens bilatéraux en Jaguar ne permettent ensuite de traiter les questions en suspens.

Des maires - adjoints accessoirement managers rompus aux bonnes pratiques des sociétés cotées y seront traités sans égard tels des sous-fifres. L'un deux jurera ses grands dieux que plus jamais on ne le reverrait si d'aventure il était encore éreinté. On connaît la suite, on

<sup>24[1]</sup> Toutes les dépenses engagées par le maire sous le régime de la délégation de pouvoirs étendue doivent être présentées lors des conseils. On les appelle : décisions.

s'habitue à tout, même aux couleuvres. Tous demandaient le respect d'un ordre du jour et la maîtrise de l'agenda pour que chaque sujet puisse être abordé et pas seulement les espaces verts. Sans succès.

A ces conseils d'adjoints, outre madame la muse (écrire madame l'amuse serait médire) siégeait de droit monsieur le frère. Ainsi une fois par semaine la fratrie communiquait. Moments épiques où usant de son agilité intellectuelle et de sa verve impétueuse l'ainé mettait son cadet sur le grill, s'étonnant dans une feinte naïveté des carences de management, de l'absence de communication, de la mollesse et du laisser faire à la tête dont il stigmatisait avec brio et justesse les effets. Le maire en profitait pour s'éclipser et vapoter, et quand il revenait le visage fermé c'était pour annoncer : "la séance est levée!" Quant au premier adjoint, il n'était pas rare qu'un problème opportun l'éloigne de ce simulacre de comité de direction.

Malgré les suggestions récurrentes pour organiser des tête-à-tête avec ses alter-ego le maire préfère rester à l'écart (problème de pécunes ?) et n'établit aucune relation privilégiée avec ses collègues de la communauté ou des villes voisines. Il n'aura pas plus de contact avec son député. Quant à Saint-Germain le malentendu est total et le mystère entier : il aura intrigué ceux qui ont assisté à leurs entretiens. L'acharnement de l'un et le désespoir de l'autre à se faire entendre ont donné lieu à des scènes dignes du théâtre. Coté cour on fait une fixette sur le statut d'un modeste collaborateur bénévole *acting* directeur de cabinet, on notifie le trésorier payeur de bloquer toute indemnité comme si les fondements de l'ordre républicain étaient sapés, coté jardin on bloque la circulation des bus comme un vulgaire voyou des cités.

Que le préfet se saisisse du cas Chaslin, qu'il évoque l'article 40 concernant le directeur de cabinet lui coupe ce qui restait de jarrets. Jo n'est plus que l'ombre de lui-même, le séducteur fait piètre négociateur. On ne courtise pas un préfet, et on « deale » mal quand on est cornaqué. Se faire accompagner par sa muse conseillère lors des rendez vous boulevard de la paix ruine le crédit qu'un préfet peut accorder à un médecin généraliste. S'il doit être chaperonné chaque fois qu'il met un pied dehors a du songer l'homme de St Germain ...

Doutant de tous et de toutes, Jo questionne souvent Juillet : « Que penses tu du cas G B ? Bizarre, il ne me dit rien, ne me transmet aucun compte rendu, je ne sais pas ce qu'il fait. Il faut s'en méfier ». Jo voit des ennemis partout, sans avoir toujours tort. Mais pas question quand on les identifie, preuves à l'appui, de les éradiquer, il faudrait oser. Garaud est là pour l'en dissuader.

Il n'est pas habitué à voir son autorité contestée, ses diagnostics ne le sont pas !

« Vous voulez ma place, lance-t-il quand on dispute ses avis » - et imagine un complot quand l'une de ses rares décisions est contestée. Il stigmatise ceux qui lui signalent de probables difficultés : « Ici on ne me parle que de problèmes, on ne me remonte que des difficultés, à t'entendre tout va mal » reproche-t-il à son plus proche collaborateur. Son premier adjoint — qui a déjà eu sa dose - s'interpose : « oui tu sais, c'est comme ça la conduite des affaires. »

La perspective d'ennuis à venir l'excède et le paralyse. Ce sera le cas avec les rythmes scolaires, dossier qu'il poursuit de son désintérêt. Il refuse d'écouter Juillet alerté par les

réseaux sociaux quand il l'informe que la rue s'échauffe25[2], jusqu'à ce qu'il entende les clameurs sous sa fenêtre. Il contredit publiquement son adjointe dans un Conseil Municipal tumultueux et lâche le lest qu'une heure auparavant il lui avait refusé de lâcher. Elle manqua tout

Y a-t-il d'exercice du pouvoir sans couleuvres à avaler ?

\_

<sup>25[2]</sup> Ses projets de réforme des rythmes scolaires vont enflammer les réseaux sociaux pour un petit quart d'heure de pause méridienne supplémentaire

# Au temps de la reine-maire

Après le conseil désastreux du 20 juin à l'issue duquel on a vu un couple disparaître en Jaguar, laissant les conseillers agglutinés, désemparés, sur le perron du château, le conseil municipal du 17 octobre est encore à marquer d'une pierre noire. Le public médusé assiste à la crucifixion du maire du Vésinet, en cause le protocole Chaslin et rebelote avec deux délibérations confiant des missions bénévoles à deux de ses proches. Préparées dans la plus grande confusion, imposées au maire par la direction générale et rédigées en dépit du bon sens elles conduiront l'opposition - toutes tendances confondues - à faire exploser le conomêtre. Cette nuit là Jo encaisse, il n'a pas même visé les délib qui sont présentées, elles ont été envoyées aux conseillers sans son aval! Trahi par son entourage Jo est balloté. Il va sombrer.

Il a pris coups sur coups sans tenter la moindre parade. Sa conseillère, fonctionnaire assimilée, avec laquelle il a passé des heures, cloitrés à réviser les notes blanches préparées pour le sortir d'éventuels pièges, l'a muselé. Celle qui n'a jamais assisté à la moindre réunion d'un conseil municipal lors des mandats précédents, parole de Juillet qui les a tous fréquentés, prétend lui inculquer la maîtrise des braillements de l'opposition. Subjugué par la prêtresse au regard d'un bleu glacier le maire obtempère et se laisse insulter sans piper. La médecine émolliente du bon docteur Jo sensée amadouer les opposants n'a d'autres effets que déclencher l'explosion des vociférations. Aux yeux de tous la personne du maire n'est plus respectée.

Le contre coup est immédiat : plus une décision sans que Jo ne tergiverse, n'atermoie. La construction du centre technique municipal (CTM26[1]), la communication financière, le transfert de la gestion des bibliothèques à la CCBS, la réorganisation du pole urbanisme ... c'est toujours trop tôt pour trancher. Les services s'impatientent, mais Jo trouve encore une raison pour retarder. « *On verra, j'emmène le dossier à mon bureau* » finit par lâcher le maire, quand ce n'est pas un silence pesant qui répond à ceux qui le pressent de connaître sa décision.

En fait, peu le savent, mais Jo depuis ce soir là n'est déjà plus tout à fait aux affaires. Brutalement après ce fiasco la duègne a pris la main. Il s'est fait remonter les bretelles, genre qu'elle n'avait pas été mise dans la boucle du protocole Chaslin ni consultée pour les missions de bénévolat, que tout s'était fait dans son dos et que résultat : fiasco. Elle n'a pas hésité à lui téléphoner sa démission - un courrier était parti au sous préfet sans sa bénédiction - et Jo a du l'implorer : "que serai-je sans toi ?" Dorénavant celle que Jo ne désigne jamais que par son patronyme verra et supervisera tout, prix à payer pour qu'elle renonce à son départ. "Tu as pensé à copier X ?" deviendra la question ritournelle de Jo aux membres de son cabinet quelque soit le sujet, quelque soit l'objet au risque d'être vertement tancé.

La Garaud s'ingère, déjà co-maire elle s'est propulsée reine-maire. Le Vésinet est en régence : incroyable mais vrai.

28

<sup>26[1]</sup> Installé sur la commune de Chatou le CTM ne répond plus aux normes. Il doit impérativement être rénové ou reconstruit, option choisie par les prédécesseurs.

Le Château, 15 heures. Une ombre se faufile gracile. Grise, la silhouette furtive, taille de guêpe, se glisse subreptice dans l'interstice d'un entrebâillement. Qu'importe Musset, au 1<sup>er</sup> étage des portes ne sont ni ouvertes ni fermées. Confiné dans le grand bureau, tous sas clos, le couple traite les dossiers dans le vouvoiement qui sied aux gens de la haute. Personne n'est alors jamais consulté. Des chemises de documents disparaissent. Souvent leur contenu doit être dupliqué, ayant été "officiellement" égaré. Où vont-ils se perdre ? Des courriers officiels sont transmis à la régente avant d'être signés du maire. Un banal article décrivant l'état des finances sera réécrit plus de 20 fois et soumis au service communication après visa du bon à tirer donné par le maire. La co-maire ayant détecté un inopportun point virgule en lieu et place d'un point, le tirage sera annulé et l'article retourné pour révision à son auteur qui manqua manger sa casquette.

« Elle sert à quoi » questionnent des adjoints surpris de cette omniprésence. « Si, si elle est pleine de compétences » tente de déminer Juillet qui côtoie la Garaud depuis belle lurette, bien marri quand on lui demande de les énumérer.

Au Château le temps a suspendu son vol. « On ne doit pas se presser et décider ici, il faut prendre le temps de la réflexion et consulter » pontifie le maire. « Regarde, Chirac il a réussi, et il n'a jamais rien fait. Il faut faire comme lui ». Surtout ne rien bouger, ne pas prendre une décision, non pas pour imiter Chirac, ça c'est pour la galerie, pour habiller avec un semblant de rationalité une vérité bien plus triste à vivre : le maire est tétanisé par la régente. « Tu comprends, elle est d'excellents conseils, elle est habituée à traiter au sommet de l'État », se rengorge-t-il quand Juillet le somme de lui donner un statut officiel. « J'ai toujours suivi tous ses conseils depuis que je fais de la politique, j'ai réussi grâce à elle... ». Qu'elle prenne la place de directeur de cabinet, persifle Juillet. Mais pas question pour elle de passer de l'ombre à la lumière et de s'exposer!

Jo sent que tout lui échappe. A-t-il la prescience d'être soumis au principe de Peter ? Sous contrôle téléphonique incessant de la reine-maire, bousculé dans les Conseils municipaux, épié dans ses moindres faits et gestes à St Germain. Par lettre St Germain lui reproche même la présence de son directeur de cabinet dans un bus de la ligne 19, puis dans une audience du tribunal administratif où le sous préfet en personne s'était aussi déplacé ... et fait sermonner par son président. Jo sait son autorité malmenée jusque dans son fief, le premier étage du Château, même s'il prétend contre toute vraisemblance avoir passé "une avoinée" au grand responsable de tous ses malheurs.

Dès son arrivée il a du faire face à des remontrances écrites des services objectant sans détour aux nouvelles dispositions du PLU. Vite la rumeur fuite : Jo lui même aurait soufflé la rédaction de cette bafouille qui - sauf cette circonstance - aurait conduit ses deux auteurs a être révoqués. C'est vrai que Jo ne croit pas à la réussite du scénario qu'il a endossé : la suspension de l'enquête publique. Veut-il se ménager une porte de sortie au cas où le Tribunal administratif dont on craint la saisine annulerait cette procédure ?

Au prétexte de le protéger "on" lui met des bâtons dans les roues. Des avocats spécialisés sont consultés à grands frais par les services pour contredire les mémoires des conseils sollicités par le maire. Étrangement des prestataires essentiels, une certaine Mme *Brun*, interrompent la collaboration avec la nouvelle équipe! Au prétexte de ne pas couvrir des opérations illégales. Eh oui, ils osent l'écrire. Dans cet environnement quasi subversif, au sein des adjoints deux

clans vont tenter de se faire entendre entre lesquels le maire balance sans se résigner à trancher.

Les partisans d'une clarification invitent le maire à sortir l'arme lourde et à faire savoir qui est maître des lieux. Si ça déplait on se soumet ou on se démet, mais on n'entretient pas la subversion. Plusieurs incidents dont le plus notoire lors de la fabrication de l'agenda du conseil du 17 octobre, ordre du jour et projets de délibération émis et distribués sans avoir été visés - donne au maire l'opportunité de s'imposer, même tardivement. A l'opposé Garaud et Fouquet lui conseillent de faire le dos rond. Rien ne presse et surtout pas de vagues à quelques mois des élections. Dans la petite salle de réunion du 1er étage Fouquet est le témoin impavide de la rébellion, il se tait et se terre. Le maire informé dans l'instant préfère ignorer l'acte d'insoumission plutôt que prendre la sanction qui s'impose. L'incroyable se produira lors de ce conseil. Le maire incapable de justifier *son* ordre du jour incohérent - il ne l'a pas validé - s'enferre dans ses contradictions et sombre. Est apparue crûment aux yeux de tous l'inaptitude de Jo à faire le job. Ce soir là il a vu de près à quoi peut ressembler l'enfer.

Les « services » le pressent, il est temps de lancer le processus budgétaire. Le maire laisse la main au DG, il ne donne aucune instruction, et ne reçoit aucune suggestion de Fouquet quant aux orientations. L'adjoint aux finances peste multi quotidiennement à l'oreille de Juillet et déplore, sans proposer d'approche de rationalisation des choix budgétaires, le flou artistique qui préside aux rares décisions le concernant, comme celle *in fine* d'autoriser la construction du CTM qu'il découvre incidemment.

Le CTM, depuis son arrivée combien de personnes l'auront-elles sollicité pour connaître sa décision : faire ou ne pas faire ? Emblématique le cas du centre technique, projet à 1,5M€. Son inscription au budget investissement pour un tiers de son montant total sera confirmée sans qu'il ne soit procédé à une évaluation, ni même à un recensement des alternatives à cette charge. Pour ce chantier suivi par trois ou quatre adjoints à l'équipement successifs le coût semble au dessus des moyens de la ville. Le balancier fluctuant au gré des rencontres des visiteurs, les pour l'emporteront : « ça rassurera les services ... » commente le maire pour se justifier!

Ses quelques interventions sur les modestes 3 % de réduction à imposer aux associations lui sont revenues en boomerang. Les trois « majors » la sportive, la culture, et surtout le théâtre montent au créneau ce qui à quelques mois d'une échéance électorale ne laisse pas le maire indifférent. Le double langage mâtiné de langue de bois devrait servir à les calmer, glisse-t-il à ceux qui l'invitent à sortir de l'ambiguïté. On leur promet de compenser par des commandes internes les réductions symboliques nécessaires pour justifier vis-à-vis des petites associations la baisse de leur obole. Lâcher la proie pour l'ombre n'est pas du goût des 3 dirigeants, qui persiflent en ville sur le troc qui leur a été proposé. In fine l'effet est mauvais, la réduction des subventions est dérisoire et l'image de gestionnaire sérieux écornée.

Lors de l'enclenchement du processus budgétaire les responsables des services constateront le flottement au sommet. En l'absence d'instruction venant d'en haut le DG prend l'initiative des lettres de cadrage destinés aux managers. Mais seul le maire peut décider quand le budget doit être voté27[2] : avant les élections ou après, et donner les orientations aux chefs de

-

<sup>27[2]</sup> Deux séances du conseil municipal sont obligatoires. D'abord pour le débat d'orientation budgétaire, ensuite pour le vote.

service ne serait-ce que pour préparer les arbitrages. Ce sont des choix politiques aux conséquences lourdes à la veille des municipales.

Deux scénarios possibles : dérouler le processus avant l'entrée en campagne, ou laisser - débat et vote - pour le mandat suivant. Chaque option a ses partisans, selon que l'on souhaite faire du budget un enjeu électoral ou pas. Ce sujet sera abordé lors de plusieurs réunions d'adjoints puis en groupe de majorité. A aucune d'entre elles entend-on la voix du maire! Monsieur le frère exaspéré explosera et s'adressant à son cadet le sommera de *faire le job*! Jo restera muet. Quelques jours plus tard, un matin de novembre la décision de procéder au débat d'orientation budgétaire avant les élections est annoncée. Nul ne sait ni où ni pourquoi la décision a été prise, beaucoup le subodorent.

En ce mois de novembre Jo broie du noir. Ses malades sont coupables de déserter un cabinet où ils patientent de trop, et les Vésigondins de ne pas lui être reconnaissants de tout ce qu'il fait pour eux. Des visiteurs de haut rang sont mal reçus, presque éconduits sans l'élémentaire courtoisie qui sied aux gens bien élevés. Un vice-président d'une société du CAC40 patientera 45 minutes pendant qu'un chef jardinier discute des derniers semis et de la floraison des pissenlits. Le VIP sera repêché dans l'escalier. Une autre pointure pressentie sur la liste pour pacifier les relations inter communautaires et faire oublier des éruptions volcaniques sera reçue à potron-minet par un maire ... mutique!

Un personnage acariâtre, détestable avec son entourage, rembarrant même des chefs de service, jusqu'au commissaire enquêteur, occupe en cet automne le fauteuil de son père. Les rumeurs se répandent, le personnel jase. Le premier adjoint - vers le quel ses services ont remonté leurs interrogations - interpelle le maire en conseil restreint « Si tu as des problèmes, dis le nous, mais tu ne peux pas continuer avec une attitude aussi désagréable vis-à-vis de tout le monde, beaucoup de gens se posent des questions! ». Sans recevoir de commentaire.

Une groupie de la dernière heure, de ce fait l'une des plus idolâtres, confirme qu'on parie dans les services sur le retour des anciens et en rajoute une couche : « Tout fout le camp, mais tu n'y es pour rien. T'es entouré de 3 boulets, ton directeur général, ton directeur de cabinet et ton assistante. Donc impossible de t'en sortir ». Impassible, Jo n'objectera pas malgré la présence de l'un des supposés boulets!

Pour ajouter aux déboires le sous-préfet par un courrier du 6 décembre se rappelle au bon souvenir du maire. En substance il s'étonne – n'a-t-il rien de mieux à faire - qu'un certain Juillet – sensé ne pas exister selon la lettre du 2 août - dispose d'un bureau et d'un téléphone. L'étau se resserre. « Esclavagisme, travail dissimulé, faux en écritures » Des mots résonnent sortis des conseils municipaux que Jo n'arrive plus à connecter.

Seuls les parcs et les rivières captent encore son intérêt. A Juillet qui feint de s'en étonner il maugrée : « C'est pour ça que je serai ré élu, enfin si je me représente ! ».

En cette fin d'année un attaché aux espaces verts aura rencontré le maire une dizaine de fois, l'un des plus hauts gradés de la ville gérant plus d'une centaine d'agents, pas une seule en tête à tête, ce dont il est fort dépité. Suggéré par Juillet, avec l'aval du maire un entretien est planifié. Il va donner lieu à un quiproquo pathétique. Son visiteur tout juste introduit dans son bureau Jo le questionne : « Vous avez pris rendez vous, mais pourquoi teniez vous à me

voir ? » Le maire s'entend répondre : « Je croyais que vous l'aviez souhaité ». Jo n'avait rien à lui dire.

« Pourquoi continuer ? Qu'est ce que je fais dans cette galère ? Je vais encore être en retard pour ouvrir mon cabinet, je perds des patients ! »

Antienne matinale, leitmotiv quotidien ou presque – enfin quand le maire consent à honorer son rendez vous journalier avec son plus proche collaborateur. Juillet y est habitué. Difficile d'organiser le processus budgétaire. Les réunions qui devraient permettre le cadrage ne peuvent trouver place dans un agenda où, une fois le mercredi « *réservé* », se côtoient un richissime Vésigondin et châtelain à Louveciennes, et M Balkany auprès duquel on va chercher quelques réconforts et quelques recettes que – fort heureusement - l'on n'appliquera pas. Les services prendront l'affaire en main ... et, première au Vésinet, la version28[3] initiale du budget sera préparée sans que ni Fouquet ni le maire se soient impliqués.

Le 17 décembre 2013 – date qui entrera dans l'histoire - le préfet en personne tente vers onze heures de joindre le maire occupé chez un notaire à conclure une vente immobilière. Le représentant de l'État se fait insistant. Il doit être rappelé dans les plus brefs délais, message très urgent !

<sup>28[3]</sup> Pour arriver à l'équilibre budgétaire il est fréquent de faire 2 ou 3 itérations, rognant chaque fois un peu plus sur les marges

# L'homme qui ne voulait plus démissionner

Les quelques personnes qui ont vu le maire l'après midi du 23 avant veille de Noël savent combien il est soulagé. C'était cauchemardesque depuis le 17 décembre. Enfin Jo revit. Des courriers qui attendaient d'être signés, des dossiers enterrés ressurgissent – telle la facture de l'avocat, des décisions procrastinées, tout une kyrielle de choses à faire est traitée ce lundi après midi entre 14 et 16h, l'heure où le maire redevient le généraliste de la place du marché. Sa décision a été prise en fin de matinée. Jo laisse la place à son premier ministre, le plus tôt sera le mieux, a-t-il précisé. "Il faudra voir avec le directeur général pour régler les détails et cadrer le conseil municipal spécial au cours duquel G B sera nommé, a priori dans les tous premiers jours de janvier". Fin d'un psychodrame qui a tenu en haleine la garde rapprochée depuis le 17 décembre jour de l'appel du préfet.

En ce 23 décembre Jo est badin, plaisante avec son assistante, évoque sa liberté retrouvée. Il va pouvoir s'investir dans la future campagne n'étant plus assujetti à une obligation de réserve. L'opposition peut se faire du mouron, Jo a envie d'en découdre avec ceux qui lui ont pourri la vie depuis le jour de son élection. L'homme est transfiguré. La décision a été difficile. Elle a été prise le matin même en présence de son frère, du premier adjoint, d'un tiers et de Juillet.

S'attendait-il à la sanction du tribunal administratif ? Ce qui expliquerait l'irascibilité des semaines précédentes. S'en doutait-il, ressassant le fait d'avoir séché la convocation au tribunal, sans même produire une lettre en défense, voire un mot d'excuse, comme il devait s'en ouvrir à Juillet. « T'es sur que t'as bien fait ? » s'étonne celui qui un dimanche aprèsmidi en plein été a co rédigé avec Garaud les six pages de réponse aux observations cinglantes de la commission de contrôle. « Mon avocat m'a dit que je ne risquais rien! » répondra le maire. « De toute façon » poursuit-il « je n'ai pas retrouvé le dossier »

Aussi quand le 17 décembre vers midi le préfet l'informe sur son portable de la décision du tribunal tombée la veille : 12 mois d'inéligibilité à effet immédiat, le ciel ne lui tombe pas vraiment sur la tête. Très rares sont ceux que Jo mettra dans le secret. Pas même son premier adjoint que Juillet finira par informer ce soir là vers 18h, étonné qu'il ne se manifeste pas. G B dégringole de l'armoire et ne s'en cache pas. D'une formule choc il laisse entendre sa sidération.

A la lecture des attendus du jugement deux scénarios possibles se dessinent.

Démission rapide et mise en place d'une communication positive pour prendre de court les oppositions. Dans la perspective de la campagne électorale il semble suicidaire d'aller à la bataille avec un maire disqualifié par une sanction d'inéligibilité. Sans compter la pression morale de faire campagne en étant la cible personnelle de détracteurs qui ne manqueront pas d'exploiter *ad nauseum* la condamnation.

Alternativement le maire n'a rien à se reprocher. Il est blanc comme neige et seulement victime d'une erreur administrative qu'on ne saurait lui imputer à titre personnel. Responsable mais non coupable. Bien sûr il va faire appel et l'appel étant suspensif la sanction si elle était confirmée tomberait très probablement après les élections. Le maire doit se maintenir et faire face, droit dans ses bottes. Il mènera campagne comme si de rien était.

Le 17 décembre en fin d'après midi l'analyse demandée à un expert des litiges électoraux tombe. Elle conclut que si l'on devait interjeter appel devant le Conseil d'État, les chances d'une révision sont minimes. Un extrait de cette bette brève note est transmis aux très rares initiés. Jusqu'alors ils refusaient d'admettre la situation. L'expert ne peut pronostiquer dans quel délai sera rendu de la décision. Toutefois, dit-il, il est peu plausible, sans être exclu, que le Conseil tranche d'ici à l'élection du 30 mars.

En tenant compte de cette incertitude il va falloir décider : les élections sont dans 3 mois ! Juillet propose une réunion le soir même.

Le soir du 17, vers 21 heures la garde rapprochée est au complet chez Juillet. Il y a comme un malaise. Contre coup d'une journée « historique » le maire semble plus absent que déconfit. L'après midi il l'a eu contact avec de rares proches : devant certains il a affiché un grand détachement, une presque satisfaction de pouvoir prendre du champ, devant d'autres ça été abattement et résignation. A une exception près la ligne de partage est sexuée.

Juillet informe ceux qui l'ignoraient de la synthèse du conseiller d'État, synthèse dont le pessimisme douche le clan. Un clivage se dessine entre les partisans d'un retrait rapide pour ne pas compromettre les élections, et les *refuzniks* qui demandent à Jo de prendre le temps de la réflexion. «On a besoin de toi, d'ailleurs tu n'es coupable d'aucune malversation » s'insurge une groupie fort agitée, n'est-elle pas priée à souper ?

Le maire parait ailleurs, semble écouter, hésite et pressé par la reine-maire parle sans se prononcer « *On verra demain* », consent-il à lâcher avant de filer. Rendez vous pris pour le samedi matin, la nuit porte conseille.

A midi le samedi, après deux heures de tourner en rond nul n'a compris si Jo passe la main ou se maintient. Nouveau rendez vous est fixé pour le lundi matin, avant-veille de Noël.

Dans l'intervalle doit se tenir le dimanche soir une réunion plénière de l'équipe de campagne, rue Thiers. Prévue de longue date. Impossible d'annuler, il faudra donc balancer l'info. Le frais émoulu directeur de campagne mis dans la confidence à quelques minutes de la réunion est sonné, anéanti. Il tiendra des propos confus. Les initiés susurrent entre eux, les autres s'étonnent de ces conciliabules auxquels ils ne sont pas invités, les nouveaux se sentent exclus. Pas de candidat maire en vue. Arrimée à la reine-maire Jo franchira la porte en lançant un *Haut les cœurs* qui résonne on ne peut plus faux. Tout juste installé il prend la parole et crache le morceau. Le texte est ciselé, lu sans lever le nez. Au final Jo est victime d'une mauvaise querelle, d'un acharnement juridique. Sarkozy, dont le forfait est sans commune mesure n'a pas été déclaré inéligible. La conclusion gaullienne mérite de passer à la postérité, telle quelle.

« Mon avenir a peu d'importance au regard du Vésinet ».

Jo est acclamé. S'en suit un tour de table dont nombre des intervenants auraient honte qu'il soit ici reproduit. On patauge dans la flagornerie. Pour éviter de sombrer deux ou trois personnages - monsieur le frère - sortent au prétexte de vapoter. Même un non fumeur. Ils rentreront une fois leur tour passé.

Lundi 10h, aucune femme n'assiste quand le maire réunit son premier adjoint, monsieur le frère et Juillet. Un vésigondin influent pressenti pour devenir adjoint est présent. Il avait rendez vous, on parlait de lui pour prendre les relations inter-communautaires. Très vite le consensus se fait pour interjeter appel de l'inéligibilité, en revanche l'éventualité d'une démission rapide est longuement analysée. Vers midi le maire solennel interrompt les discussions. "Ma décision est prise, dit-il." Le temps suspend son vol. Son propos est clair : Il va démissionner, et le plus tôt sera le mieux. Il ne reviendra plus sur cette résolution. On le félicite pour sa clairvoyance et son courage.

Monsieur le frère - d'abord sollicité - ayant décliné pour raisons personnelles le premier adjoint accepte, non sans grimacer, de reprendre le siège laissé vacant, siège que G B s'engage à restituer aussitôt l'annulation par les « sages » du jugement. « *Tu sais, t'as encore moins de chance que de gagner le gros lot à l'euro million* » entend-on l'adjoint grommeler.

Sa démission actée le maire se détend, il est comme libéré ... propose un verre que par décence chacun refuse. Sur un bout de table des éléments de langage sont alignés. Il y est question d'une erreur administrative, d'une maladresse sans conséquences dans le suivi d'une procédure sans importance, d'une confiance-absolue-dans-la-justice-de-mon pays et dans le revirement qui sera opéré - nul ne doit-en douter - par le conseil d'État. Un communiqué alambiqué est préparé pour éviter que l'invalidation ne fuite par des circuits malveillants. Rendez vous est pris pour le mardi 24 avec un avocat en vue de préparer l'appel. Il est presque une heure cet avant-veille de Noël quand le maire semble se reprendre. On ressent un peu de flottement, il demande à Juillet de surseoir à la diffusion du communiqué.

Le retour des femmes dans cette valse hésitation tiendra du hasard et commandera celui du balancier. Ce lundi 23 décembre un peu avant 16 h une fois liquidées les affaires courantes le maire enjoué croise en descendant le grand escalier – il rejoint son cabinet - une groupie de la onzième heure, vocation tardive dans le lustrage. Il avait déjà sa Garaud, il a trouvé sa Morano. Quoique Jo dise quoique Jo fasse (ou ne fasse pas) Jo est excellent. Elle a été informée de la décision de passer le témoin à G B et tient à parler à « son maire ». Il s'en est fallu d'un poil ... Ils s'enfermeront rejoints par une pasionaria déstabilisée par les folles rumeurs et ignorante du transfert imminent à G B des clés de la mairie.

Vers 17h tourneboulé si ce n'est chaviré, Jo descend l'escalier monumental. Sa montre lui confirme qu'il a une bonne heure de retard pour ses consultations. Il laisse parler son désarroi devant Juillet.

« Non, G B n'est pas le bon choix. Elles n'en veulent pas. Je ne peux pas les laisser et partir comme ça ».

Le six cylindres vrombit, la Jaguar s'éloigne. De démission il n'en sera plus question. On pourrait s'arrêter là. Mais la réalité va dépasser la fiction.

# Le temps du complot

Il est 20h 30 ce lundi soir quand "Maire" s'affiche sur l'Iphone de Juillet : « *Je te dérange* ... ? » et pas loin de 21h30 quand cesse le soliloque. A l'autre bout du fil Jo a fini par raccrocher pour régler les gins. Le ton trahissait la descente de quelques toniques que le barman venait encaisser.

Sa voix résonne encore : « Tout est enfin clair ! ... Quel triumvirat vous faites, toi, G B et mon frère. ... J'ai éventé votre complot. ... Vous avez bien failli gagner ... Je dois vous féliciter, quel travail d'orfèvre ... Mon frère, G B et toi vous êtes de redoutables conspirateurs. ... Tout a été brillamment orchestré, j'ai manqué me faire avoir. ... Dès que j'aurai un peu de loisirs j'écrirai un livre, avec votre machination je ferai un best seller. ... Enfin j'ai pas ton talent ... Tu es redoutable, encore plus que je ne le pensais. ... Grâce à toi c'est Bernard qui va tirer les marrons du feu avec l'appui de mon frère.... » Quel amphigouri !

On ne raisonne pas un évaltonné, on le laisse déblatérer. Il suffisait de remettre un sou dans la machine pour déclencher une nouvelle rafale, entre deux rasades. La manipulation des comptes, la recommandation de ne pas se présenter au tribunal, la présence d'un témoin lors du conseil restreint qui actait le matin même sa démission. L'idée de le pousser à se retirer alors qu'à l'évidence il va être blanchi, tout cela attestait la réalité d'un complot ourdi par le cas G B29[1] pour évincer le gentil maire du Vésinet ... je vous dérange, c'est ça je vous dérangeais. Même Chaslin invité par surprise pour savonner la place du marché dont je voulais faire mon projet phare pour les élections, c'est ton idée. Une opération cousue main, du grand art pour me faire chuter mais le maire veille et a piégé les conjurés ... Encore cent sous et ça repart.

L'appel n'est pas le fait d'un homme en colère, de l'emportement d'un primaire, d'une perte de contrôle. Le discours est construit, avec un semblant de cohérence. On perçoit une vindicte froide nourrie par une accumulation de ressentiments qui trouve dans cette diatribe longtemps refoulée son exutoire. Abasourdi Juillet contacte G B. Voilà l'état d'esprit du maire : "il se la joue ennemi de l'intérieur, théorie du complot ! Tu es désigné comme celui à qui profite le "crime" !"

23 h, vibrations : le téléphone affiche de nouveau « Maire » Des excuses, un quiproquo, une fatigue, un moment de déprime ! Il va s'expliquer. Non, la voix est sèche, cassante. Jo exige les coordonnées de l'avocat spécialiste sollicité pour faire appel devant le Conseil d'État. "Je t'en ai parlé, il est l'expert en contentieux électoraux, en fait sa spécialité", s'entend-il répondre. "Il a rédigé de nombreux mémoires sur les contestations de comptes des candidats et des ouvrages de référence sur les problèmes liés aux campagnes électorales." Une groupie l'a convaincu de reprendre le dossier dont il ne possède aucun élément. Le rendez vous étant pris pour 9h le lendemain veille de Noël, Jo prévient que finalement il a décidé de s'y rendre. Donc on s'y retrouvera.

-

<sup>29[1]</sup> Ce remarquable pseudo imaginé par un lecteur du blog conforte l'idée d'un complot.

« Avez-vous déposé plainte contre vos colistiers ?» interroge l'avocat. Pas encore précise Jo. « C'est pourtant la seule façon de montrer que vous êtes victime de cette opération, sinon le conseil d'État vous jugera coupable de légèreté ce qui pour une troisième campagne est difficilement excusable ». Juillet s'étonne :"Tu ne peux pas faire ça" . "Je ferai ce que j'ai à faire" coupe le maire.

Il est onze heure, dans treize heures le réveillon, quand Jo quitte « ce baveux » comme il le surnomme déjà. Baveux qui lui a laissé peu d'espoir sauf à mouiller son entourage et à justifier heure après heure d'un emploi du temps interdisant d'administrer lui-même sa campagne. « Mais je ne tiens pas d'agenda » lui a-t-il répondu, rendant illusoire toute perspective raisonnable de révision de la condamnation.

Dorénavant construire un scénario pour évacuer la responsabilité de la tête de liste va occuper le clan qui, légitime et pièces rapportées, face à l'adversité, s'est ressoudé. Une trame semble prometteuse, elle a été testée au téléphone par Jo : charger Juillet qui - ce sera la thèse - au service du premier adjoint a tenté de se débarrasser du maire en précipitant les évènements.

Juillet, n'a-t-il pas rédigé le rapport envoyé à la commission des comptes de campagne, recruté l'expert comptable chargé de rétablir les comptes, proposé les services de l'avocat qui aurait sous estimé les risques encourus suite à la lettre de rejet de la commission de contrôle ? N'est-il pas cul et chemise avec G B ? Qui est en relation avec le Conseil d'État ? Juillet, bien sûr ! Le même qui a dénoué l'affaire Chaslin et dont la présence quotidienne au Château déchaîne jusqu'à l'ire du préfet.

Quant au brave Jo médecin attentif au bien être de ses malades comme de ses administrés, avenant, une oreille toujours disponible pour capter les doléances et empressé pour faire traverser la rue aux petites dames il ne peut être coupable d'un méfait. Il paie pour sa gentillesse, sa crédulité. Cet homme a fait confiance et a été abusé, berné, floué!

La contre histoire prend forme, la thèse du complot est validée. La mairesse va sortir de l'ombre et, véhémente, monter au créneau.

Sait-on seulement dans le cénacle des proches que Jo a « égaré » le dossier du contentieux sur les comptes de campagne lui interdisant de se présenter au tribunal, qu'il a refusé de rencontrer le mandataire financier avant que ce dernier n'expédie les documents certifiés à la commission de contrôle, que le commissaire aux comptes l'a informé par courrier dès juillet qu'il émettait des réserves sur la tenue des comptes, pointant du doigt de graves irrégularités ?

Sait-on au sein du clan que s'il n'a pas envoyé de mémoire en défense au tribunal il n'a pas non plus pris la peine de justifier son absence ou de demander un report, qu'il envisage de porter plainte contre deux des émetteurs de chèques : le référent légal et sa directrice de sa campagne ? Sait-on qu'en quête de pécune il a laissé à Juillet le soin de solliciter des adjoints pour financer les 4.000 €, provision nécessaire à l'appel devant le Conseil d'État ?

Non, Jo ne s'en est pas vanté et aucune des courtisanes qui larmoient à ses cotés, n'a de raisons de se poser de telles questions. Jo est un homme taiseux qui ne partage pas ses secrets surtout quand ils nuisent à son prestige. La foudre vient de lui tomber sur la tête, est-ce le moment de lui chercher des poux et lui imputer la paternité d'éventuelles responsabilités!

Le jour de Noël, l'affaire est ficelée.

Les groupies cloîtrées dans une chaumière de l'avenue du Tigre30[2] scellent le pacte : sauver Jo à tout prix. La nouvelle féale porte allégeance à son idole. « *Tout ce qu'il me demandera*, *je le ferai* » (sic), précédemment questionnée sur le sens du « tout » elle répondait : « *tout* ».

Banni soit le fomenteur du complot, responsable de tous nos maux. Le grand Satan est livré à la vindicte du clan. La groupie à vocation tardive ne jure plus que par son dieu. Elle justifie son passage à l'obscurantisme en évoquant des fulgurances (*resic*) dont elle aurait été témoin. Enrôlée pour la « cause » elle va mettre les bouchées doubles. Le retard à l'allumage se doit d'être compensé, et fait ami ami avec la souris grise jusque là honnie. On lui doit ce pseudo alors très prisé au premier étage.

Comment un adjoint sensé, cultivé, sans choc émotionnel apparent peut aliéner tout sens critique au point de défier un sémillant séducteur: à vingt ans passe encore, mais à l'approche de la soixantaine? Voulait-elle le détourner de la vibrionnante doublure de Mylène Farmer, ou cherchait-elle à évincer Garaud, l'inamovible énamourée? Pressentant son destin basculer, la fonctionnaire assimilée sortira les griffes, un job d'âme damnée ne se laisse pas filer.

Tout doit être fait pour restaurer l'image d'Épinal de Jo bon docteur et gentil maire - image un instant déchirée par un tribunal - et le faire remonter sur son piédestal, et ça marche. Le bouche à oreille et les jets de venin feront merveille : le bon populo pourra s'indigner du mauvais coup porté à monsieur le maire.

Jeudi 26, il est potron-minet. La tête de Jo apparait dans l'embrasure du bureau de son directeur de cabinet. La tête des mauvais jours, des jours où on ne dit pas même bonjour. "*Tu as le dossier pour l'avocat?*" Juillet lui tend l'épaisse chemise. Jo dispose enfin de tous les documents pour étayer sa défense. Il tourne les talons sans un mot pour Juillet.

Dans la matinée consigne est passée de réunir les adjoints, quelques conseillers triés sur le volet et le directeur de campagne pour remettre les pendules à l'heure. Les rumeurs d'une démission de Jo doivent être stoppées au plus tôt. Une convocation pour la tenue d'un conclave confidentiel rue du marché31[3] le jour même à 18 heures, est envoyée signée par une groupie rubescente. Sur la liste de distribution pas de Juillet. Le maire l'a fait rayer.

Cet aréopage va se réunir et décidera à l'unanimité – non sans avoir prévenu les candidats à la fronde de représailles éventuelles - de porter quoiqu'il advienne la candidature de Jo aux prochaines élections. Auparavant, à 16h 46, sur l'ordinateur du bon docteur s'est affiché un

.

<sup>30[2]</sup> Si, c'est bien au Vésinet, avec un peu de jugeote on doit trouver.

<sup>31[3]</sup> Résidence d'un proche

courriel d'une ligne, dont copie à monsieur le directeur général et à monsieur le premier adjoint, objet : la démission à effet immédiat du directeur de cabinet, selon les modalités prévues par la convention.

Signé Juillet.

## Les faux amis

C'est par un autre émail dont il est subsidiairement copié qu'un bel après midi de fin janvier le premier adjoint apprend que Jo renonce à briguer la tête de liste. Le courriel envoyé par le maire à son directeur de campagne enjoint ce dernier de remplacer son nom, nom qui doit figurer en haut des affiches, par celui du premier adjoint. G B ne sera pas autrement avisé que par défection Jo le propulse, sans en avoir conféré, tête de liste lui ouvrant la perspective d'être élu le 21ème maire du Vésinet.

Tiraillé entre ses groupies et un zeste de lucidité Jo tergiversait. Un jour il conduisait la liste, un jour il n'y figurait pas. Au jour limite du dépôt des affiches, Jo s'est résolu à trancher : il ne mènera pas la liste, sans préciser quel rang il veut occuper, si tant est qu'il décide de se présenter. Le fan club apprendra incrédule cet ultime changement de pied. Peu importe gambergent les groupies, au prix de quelques jérémiades on rétablira notre idole en haut de l'affiche. Subodorant le pire G B avertit Jo : il démissionnera tout net de toutes ses fonctions à l'instant même d'un énième revirement. Depuis l'annulation de sa démission Jo vit dans le déni.

S'il ne cède plus à ses sirènes, le voudrait-il qu'il ne le pourrait plus, le toujours-maire fait savoir urbi et orbi qu'il regrette amèrement d'avoir renoncé. Son fan club, la mairesse très remontée, dénoncent des *pressions* (sic) qui l'ont poussé à abdiquer. De toute façon ne va-t-il pas être blanchi? « *Il est victime d'un complot de son entourage et lui n'a jamais rien fait* » insistent ses proches, sur un air bien connu, sans mesurer le discrédit implicite colporté par leurs assertions. Pour donner un gage à son entourage Jo se décide à être second sur la liste, comme s'il était en embuscade, attendant un blanchiment imminent qui lui rendrait son rang. C'est ce couple improbable qui va battre campagne. Vrais faux amis ou faux frères ennemis, la question n'amuse guère les colistiers.

Franchi le seuil du local de campagne de la rue Thiers, le visiteur ne se croit pas longtemps au pays des bisounours. Si pour la galerie tout le monde s'aime, partage la même foi dans le succès du duo, vite cet attelage fait de la carpe et du lapin un couple fusionnel.

En fait chacun doit rapidement choisir son camp, les sergents recruteurs des deux protagonistes s'y emploient. La force d'un camp se mesure au nombre des alliés qu'il pourra mettre en situation d'éligibilité.

Le maire et le premier adjoint (et vice versa) sont les meilleurs amis du monde, d'ailleurs ne vont-ils pas - provisoirement - inverser leur rôle sur la liste à venir. Officiellement ils cogèrent la campagne mais de fait ne se parlent pas. Officiellement ils sont interchangeables, message subliminal pour expliquer chez les pro-Jo que le condamné en sursis retrouvera son job dès qu'il sera blanchi, blanchiment dont nul ne semble douter dans son camp. Dans le camp ami, on fait mine de n'avoir rien entendu tant l'hypothèse d'une levée de la condamnation parait farfelue. Un homme de bonne volonté tente de faire la liaison et manque de rendre son tablier.

Plutôt diriger une campagne pour le tandem Fillon Copé que de composer un tract qui satisfasse les duettistes du Vésinet!

Quant aux femmes nouvellement enrôlées, entre deux prises de bec, certaines manquent se crêper le chignon. C'est à celle qui donnera le plus de preuves d'allégeance et de signes d'effusion ... La groupie tardive est hors concours, elle ne joue pas dans la même cour en réussissant l'improbable exploit de se rendre indispensable aux deux protagonistes.

On mesure – a posteriori – l'indicible sottise des opposants. Les équipiers des sortants tétanisés par la sourde détestation de leurs têtes de file ne s'épient pas toujours en chiens de faïence. Des colistières, proches de la crise nerf, vont sortir de leurs gonds. Le déni dans lequel se complet Jo et la feinte aboulie du premier adjoint et prétendant attisent les tensions offrant aux challengers une fenêtre de tir de plusieurs semaines pour dynamiter l'équipe de la rue Thiers et réintégrer le château Carnot.

Que nenni, ils n'en feront rien! Illustrant, si tant est qu'une preuve soit nécessaire, leur spectaculaire inaptitude à conduire le char de la ville. Il eut suffi de quelques informateurs bien rancardés et d'une plume acérée pour torpiller les chances du duo de conserver le pouvoir. Tout ce qui est révélé dans cette chronique et bien d'autres faits encore pouvaient être mis sur la place publique provoquant chez l'électeur un effet dévastateur et chamboulant la donne. Avec beaucoup moins de munitions Phénix n'a-t-il pas fait chuter le p'tit Robert, puis éliminé Bitoussi. En neutralisant le blogueur Jo s'est assuré une tranquillité qu'aucun maire n'avait plus connue depuis le naufrage de Mr l'Ex. Pouvait-il s'en prévaloir sans donner dans la provocation? Fin décembre, jouant avec le feu, il semble qu'il en ait perdu la conscience.

Défaire les sortants était à portée du premier des novices : il suffisait de ne pas se tromper d'adversaires, de viser le maillon faible, pas les autres têtes de liste, pas Phénix la tête de turc favorite, pas G B ni sa communauté. Le maillon faible c'était Jo! Hormis la reconquête des espaces verts qu'avait-on à mettre à l'actif du sortant, à porter à son crédit?

Depuis son château, Jo maire solitaire aura co-règné une petite année sur une micro cour dont l'influence se dissipe passées les douves. Au-delà il n'a plus de relais. Plus même de blog pour le protéger.

Isolé à la communauté de communes, en délicatesse avec le préfet, ignoré du député et bafoué par ses opposants. Ses relations personnelles avec les maires voisins sont soit inexistantes : Houilles, Sartrouville et Carrières, soit exécrables pour les autres. Les élus de Montesson et Chatou l'assignent régulièrement devant les tribunaux, sans parler de Croissy. On frise l'incident en novembre lorsque dans un salon pour l'emploi Jo tombe au hasard d'une travée nez à nez avec le maire mitoyen des terrains de l'hôpital. Les tombereaux de pétition anti PLU des croissillons lors de l'enquête publique ont laissé des traces. Ils se jurent devant témoins incrédules de ne plus jamais ... se parler ! Et pourtant Jean Roger était le seul de ses collègues qu'il avait au début de son mandat prié à déjeuner.

Ses réseaux dans les sphères d'influence, ses relais dans la population sont quasi inexistants. Jo n'a pas établi de relations privilégiées avec les dirigeants des 3 puissantes associations. Au théâtre dont le président - cela se sait - fait baignoire d'un bénitier Jo est tout sauf en odeur de sainteté. Avoir renvoyé à la saint Glinglin le financement du sas d'entrée de sainte Marguerite

ne lui vaut la bénédiction ni des grenouilles ni du chef des ouailles. Et pour finir cette annonce de micro réduction des budgets des associations, si peu assumée que Jo s'est précipité pour annoncer qu'il la compenserait par des petits arrangements ...

Sans affinité ni contact avec son premier adjoint, sans jamais s'entretenir avec le surintendant Fouquet, il n'a exercé d'influence que sur deux adjointes : l'une déléguée aux festivités, l'autre à la communauté de communes. Quand à l'équipement c'est fort bien rodé et tourne tout seul, bien que confié à un protégé ... présentement absent.

Coté projet : on flirte avec le néant ! Aucune idée nouvelle n'a été proposée par son équipe, la vie culturelle est toujours jalonnée par les manifestations initiées par la Josette, les rares initiatives prises par ses adjoints sont enlisées dans la bureaucratie municipale. Rien de flamboyant à offrir aux vésigondins pour les étonner, les faire rêver ! Il y a bien l'Unesco mais coté annonce difficile de faire pire flop !

Peut-on gérer une commune quand l'on jouit de si peu de temps ? Quand on s'est exclu de sa communauté, que l'on ne peut activer ni réseaux ni disposer d'aucun relais, qui plus est, lorsqu'au château on peut craindre des coups fourrés des nostalgiques de ses prédécesseurs. Agents sur lesquels on a échoué à asseoir son autorité.

Le maire connaît la réponse et la distille régulièrement à Juillet sous forme d'interrogation : "à quoi bon continuer ?"

Héritier naturel d'un siège parce qu'un obscur *looser* en avait été chassé, Jo, trop fin pour ne pas ressentir son échec personnel, est dépassé par une fonction qu'il n'a pas su dominer. Quand bien même le mandat est - pour le Vésinet - un franc succès. Jo a remis l'église au milieu du village mais problème, il n'a pas vocation à être curé. Il est fait pour faire maire, pas pour être maire.

Jo en est là de son questionnement existentiel quand le 17 décembre la sanction d'inéligibilité va le contraindre, forcé par son entourage, à prétendre le contraire. Pour laver son honneur.

Les opposants et candidats à sa succession passent à coté de l'essentiel : l'évanescence du maire, et vont sombrer dans le torrent de fiel qu'alimente un quarteron de pitres caractériels. Des affichettes anonymes sont placardées sur les murs par des pleutres nostalgiques des années sombres.

Mais le Vésinet n'a que mépris pour ces agitateurs de caniveaux exhalant toujours les mêmes remugles pestilentiels. Les casseroles putrides qui tintinnabulent autour du provocateur en chef desservent les opposants légitimes. Avoir perdu l'essentiel de ses troupes en 13 mois d'exercice du pouvoir est l'exploit de l'un d'entre eux - le fils de personne. Inutile d'en faire des gorges chaudes, l'éphé-maire à la dégaine revancharde n'a qu'à paraître sur une estrade pour faire fuir l'électeur.

Attifé d'une casquette un avocat renégat – fort en gestuel et déjà cité – diagnostique publiquement le mal dont à ses yeux souffre son ancien chef et encore postulant. Mal qui selon ses dires se traite aux pages dans une villa de renom.

Sans réelle concurrence et s'ignorant mutuellement les duettistes enchaîneront sur les tréteaux des écoles leurs désolants numéros jusqu'à la veille du scrutin : aucun sérieux trouble fête ne s'invite pour raconter ce que chacun sait : dans quelques jours, quelques semaines Jo, le second de la liste, sera éliminé pour cause d'inéligibilité!

De deux choses l'une, cette affirmation est fondée : A quoi bon l'avoir en listé, même en second, puisqu'il va devoir démissionner ? Elle est mensongère, alors pourquoi ne figure-t-il pas en tête de liste ?

Questions simples et de bon sens qu'aucun des candidats postulant n'est venu publiquement poser!

Aussi sans surprise le 30 mars G B devient le 21ème maire du Vésinet, et Jo un très éphémère premier adjoint. Le 12 mai, débouté par le conseil d'État qui balaie sèchement ses prétentions à la révision de sa condamnation à un an d'inéligibilité, monsieur le fils remet dans l'indifférence générale sa lettre de démission.

Dès lors le problème du retour de Jo aux affaires ne se pose plus - du moins à brève échéance ne se pose pas. Pourtant on a assisté aux tous derniers jours de sa présence au château en qualité de premier adjoint à une troublante opération de désinformation. Cette manipulation a culminé lors des cérémonies du 8 mai, où Jo s'affiche avec la Garaud. Alors que nul n'a assisté à la séance - faussement publique - du Conseil d'État du 30 avril un message d'optimisme se répand bien opportunément, repris à l'unisson par les inconditionnels du clan.

Le conseil d'État - selon tous ces saint Jean bouche d'or - a été sensible aux arguments du grand avocat - un maître recruté sans compter, ni bourse déliée - et la décision devrait donc lui être favorable. Il est fort probable que l'inéligibilité ne soit plus requise laissent entendre les colporteurs, tous bien en cour avenue du Tigre.

L'embarras est palpable au château, surtout chez le maire, lequel ne dispose d'aucun relais pour déterminer s'il s'agit d'un canard ou d'une fuite pertinente. La rumeur prend de l'ampleur et les scénarios les plus fous s'échafaudent dans les bureaux des groupies. A ceux qui, le jour de son élection, lui rappelaient son engagement de rendre à Jo son mandat en cas de révision du jugement, G B avait confié hilare : « *même pas en rêve* ». Un tel dénouement n'est possible que si le nouvel élu se démet, et inscrit l'élection de son remplaçant à l'ordre du jour du conseil municipal. Seul l'édile décide de l'agenda des conseils et pour qui connaît G B cette hypothèse n'est pas imaginable.

C'est peu dire que les esprits s'échauffent ; d'ailleurs G B ne cache pas que l'annulation de l'inéligibilité allait créer une situation inédite, pour ne pas dire ingérable. Tous croisent les doigts, mais ne font pas les mêmes vœux.

Le 13 mai Juillet informe le maire du rejet du recours, déclenchant un vif ouf de soulagement. Mais quelle déconvenue d'apprendre dans la foulée que Jo notifié 48 h. auparavant de cette décision avait sciemment fait naître puis laissé voler le canard. En séance publique - le 30 avril - le rapporteur a demandé - sans prêter à ambiguïté - confirmation de l'inéligibilité. "Mr Jo n'est pas fondé ... ainsi débute la conclusion du rapporteur reprise dans le jugement.

Le coup de la rumeur inventée de toute pièce est la dernière pierre envoyée par son "ami" dans le jardin de G B! Persistant dans le déni Jo n'avisera pas non plus ses groupies du fiasco de sa stratégie d'appel du jugement. Le blog grille la politesse au démissionnaire en publiant in extenso les attendus accablants du jugement d'appel.

L'argent des amis engloutis, l'invention du complot ourdi par Juillet et G B, n'auront pas empêché la chute finale. C'est un Jo dévalué qui quitte la scène par une porte dérobée. Ni fleurs ni couronnes.

Conformément au premier jugement, le 17 décembre 2014 Jo redevient éligible. Bénéficierat-il d'un autre *cygne noir* pour créer - avant l'échéance de 2020 - une situation de campagne électorale, et d'un blogueur dévoué pour lui mettre le pied à l'étrier ?

## Jo le retour?

Depuis un mois 10 chapitres distillent au compte goutte, chacun dans un registre différent, une facette très éloignée d'un héro tragique forcément sublime. Pour certains la charge féroce fleure le règlement de compte.

Le preux chevalier, le personnage pittoresque mis en scène par le blog pour donner aux deux technocrates insipides et froids un successeur digne du Vésinet devient au fil des pages un peu moins romanesque, un peu moins captivant, il perd de sa superbe, de son éclat brillant pour finir terne, normal, franchement décevant. Effet de prisme ou réalité?

Que Juillet, en arroseur arrosé, se soit laissé entraîner par une plume facile, ce n'est pas la première fois. Qu'il en ait fait des tonnes avec le coup du complot, la lettre au préfet où Jo va jusqu'à nier l'existence d'un directeur de cabinet, qu'il ait monté en épingle le regret du maire d'avoir suspendu l'enquête publique, d'avoir interrompu le trafic sur la ligne 19 est une évidence mais le Vésinet n'a-t-il pas retrouvé sa fierté ?

Un PLU protecteur a été adopté, un aménageur honnête et intègre a été mandaté pour édifier 500 logements et non 1.000 sur le parc impérial. Grâce à monsieur Jo, injustement mis KO sur le ring par une décision arbitraire de juges incompétents.

C'est ça le bilan de Jo, et peu importe si pour faire l'omelette on doit casser des œufs et se débarrasser de Juillet dont la seule présence à ses cotés a pourri la vie du maire.

En ce long week end du 11 novembre « Reprend toi » lui soufflent les quelques intimes qui croient encore à son destin « Tu le sais Juillet a tout faux. Il lui a fallu 10 chapitres besogneux pour te discréditer, en quelques lignes tu peux l'exploser. Ça ne tient qu'à toi. »

Jo vapote et se remémore une longue conversation au début de l'automne précédent avec le brillant réalisateur de « Ridicule »[1]. Ce personnage étonnement modeste auquel Jo demande que faire pour réussir en politique aussi bien qu'au cinéma réplique : « Il vous faut surprendre, étonner ».

Jo va saisir sa chance, renvoyer les contempteurs à leurs aigreurs et le 11 novembre il prend le mors aux dents. Il se décide à sortir du silence qu'il s'était imposé et publie sur le site une harangue fumante qui l'exhume de ses cendres. On sent l'homme blessé, révolté. Il va étonner.

## Madame, monsieur,

Ereinté à longueur de chapitres dans une chronique publiée sur ce site je suis resté muet. D'abord parce que tout ce qui excessif est vain, ensuite parce qu'il n'est pas dans mon tempérament de me prêter aux polémiques. Maire je me suis interdit de rendre coup pour coup, ayant pour seul horizon de redonner à cette ville beaucoup

de sa sérénité et un peu de sa splendeur passée. Ce n'est pas dans des querelles de basse cour que l'on grandit sa ville.

S'il n'est pas digne d'un maire de ferrailler avec un exécutant, qui n'a jamais été mon directeur de cabinet, il n'est pas concevable de laisser sans réponse des allégations qui à la longue atteignent mon honneur et par conséquent l'image de la ville dont j'ai toujours porté haut les valeurs.

La présentation qui est faite dans une certaine chronique de mon mandat est tout sauf honnête. Il suffit de comparer l'état de cette ville-parc lorsque j'ai cédé mon fauteuil de maire en avril à celui que j'ai trouvé un an auparavant. Ce n'était plus la même ville. Pour mémoire une fleur d'or est venue — en moins d'un an - récompenser les efforts de restauration de notre patrimoine vert.

Respectée par le préfet qui avait accepté sans émettre la moindre réserve son plan d'urbanisme, respectée des villes voisines qui avaient enfin des interlocuteurs présents pour débattre des sujets de compétence commune, la ville sous ma houlette a retrouvé sa fierté.

Si je ne regrette aucune des décisions que j'ai prises, déroutement des lignes de bus, procédure choisie pour définir un plan d'urbanisme protecteur, plan d'urbanisme dont s'inspirera notre député pour faire adopter par l'assemblée nationale une exception aussi valable pour les villes de Chantilly, de Maisons-Laffitte - qu'il en soit remercié – en revanche je déplore certaines dérives actuelles

A ma façon, avec mon style sans esbroufes et sans flonflon j'ai fait avancer les dossiers fondateurs d'une ville plus proche des préoccupations de la majorité de ses habitants, et lorsque j'ai été mis - temporairement - dans l'impossibilité de continuer mes fonctions je me suis assuré du service intérimaire de celui que j'avais nommé pour exécuter les politiques que j'avais décidées : monsieur le premier adjoint !

Aussi je m'interroge sur le but poursuivi par ceux qui dénigrent systématiquement mon bilan et par leurs commanditaires.

Il est de mon devoir de mettre un terme à cette entreprise de démolition. J'ai décidé de prendre - conformément à mes engagements de campagne - une initiative au lendemain du 17 décembre date à laquelle je suis rétabli dans l'intégralité de mes droits. Je sais que je pourrai compter sur l'adhésion de ceux très nombreux au sein du conseil municipal et dans la ville qui depuis un an n'ont cessé de me témoigner leur soutien quand ce n'est pas leur affection.

Jo

Le 17 décembre jour de libération n'est pas si loin. Jo va prouver qu'il ne fallait pas l'enterrer et qu'il n'est pas le velléitaire évanescent laborieusement décrit par Juillet. Juillet l'a cherché, il va le trouver. Et il le fait savoir. Juillet n'est que le maître Jacques de l'usurpateur que Jo cible dans sa tirade. Le message est limpide : "I want my seat back!" pour plagier Maggy.

Jo les connaît tous, enfin tous les conseillers qu'il sait malléables. Il lui en faut douze, il compte et recompte et en dénombre treize. 4 chez Bitoussi, 3 roses plus ou moins verts et les 2 proches du dépité peuvent lui faire allégeance. Le complément, il pense aux 4 nostalgiques de sa majorité qui lui doivent tant. Fouchet bien sûr, Mylène la rubescente, Momo le présentement absent et monsieur le frère, même si c'est à contre cœur, sans oublier la Garaud, Monsieur Fleur d'or et quelques autres. Il ne doute de rien, il lui suffira de faire connaître sa décision de reprendre son siège et ils s'aligneront en bons petits soldats.

Le scénario est connu, a déjà été joué. Faire démissionner les treize n'est pas le problème, aucun des membres de l'opposition ne vit des 60€ qu'il perçoit en défraiement de son mandat de simple conseiller. Chez les opposants les suivants n'en ont rien à cirer de démissionner, au contraire si ça peut mettre G B en difficulté.

Le problème ce sont les 9 non élus de la liste majoritaire. Ils vont être appelés à siéger et sauf démission simultanée le putsch est voué à l'échec. En clair il doit reproduire le coup phénoménal réussi contre toute attente par le leader rose en 2013. Jo analyse avec Garaud les profils des suivants sur la liste majoritaire et conclue au succès de l'opération. Tout comme Bitoussi en février 2013 n'avait vu le coup venir - avec mamy Bel en sœur Anne il ne risquait pas d'être informé de ce qui se tramait - G B n'est pas mieux entouré. Pire encore il ne croit pas aux cygnes noirs, trop sûr de sa bonne étoile.

A Bitoussi, Jo sait quel deal lui proposer. Un poste de premier adjoint avec le vaste chantier de la réorganisation des services, chantier qu'il se sait incapable de gérer et que G B dans sa précipitation est en train de saborder.

Le patriarche rose est un nostalgique, même si pendant son court mandat il a maltraité son collègue de bout de table. Revenir à la communauté de communes devenu agglo voila le rêve du vieux rose. Qu'à cela ne tienne il fera équipe avec Mylène. Quant au pote du dépité il ne fait que revenir chez son maître à penser.

Le clan se reprend à espérer. A imaginer la une des gazettes, la descente de la rue Foch, le cortège stoppé devant la maison de retraite de la rue Jean Laurent sous un déluge de confettis découpés dans le journal de Suzette.

L'avenue du Tigre centre nerveux de l'opération voit défiler tous les nostalgiques du Vésinet d'antan, les fanatiques du vélocipède, de la draisine, des solex et des motobécanes. La machine à remonter le temps s'est mise en branle sous l'oeil ému de monsieur le fils.

Place de l'église un Prisu	a déjà remplacé Monop.
----------------------------	------------------------

[1] Patrice Leconte auquel le maire demande quel conseil il pouvait lui donner pour mener sa future campagne répond : « Pour réussir en politique, vous devez étonner ». Jo découvrira que l'inverse n'est pas nécessairement vrai.

## Réflexions

Jo pouvait-il échapper à son destin ?

Cette chronique en fait sa thèse, en haut lieu on veut se payer le Vésinet. Si on accepte cette grille de lecture les preuves[1] sont accablantes : le maire dès son élection devient la cible d'un dessein intelligent qui vise à mettre ses engagements en échec.

Peaux de banane glissées de l'intérieur : intimidation avec l'article 40, omerta sur les conditions d'attribution du FCTVA, sur médiatisation du statut du directeur de cabinet, curée sur le règlement Chaslin, haro sur la ligne 19. A St Germain on prend un plaisir malin à s'impliquer personnellement dans des affaires subalternes et pour certaines clochemerlesques. Est-ce pour distraire le représentant de l'État dont le territoire s'étend sur le tiers des Yvelines, nul ne peut le croire. Est-ce à la requête d'un dépité nain dont les amis successifs ont conduit le Vésinet dans le gouffre ?

Vise-t-on l'homme ou ses idées, l'équipe ou ses projets? Peu importe. Si l'homme est dégommé les fomenteurs auront tous moyens pour revenir aux plans précédents, et dealer avec leurs amis d'avant. A qui profite le "crime"? Quel réseau est suffisamment influent pour disposer de moyens subversifs et mettre en échec un élu de la république?

Comme si cela ne suffisait pas à le faire trébucher, les fomenteurs de cette machination vont assister incrédules à l'auto destruction du nouvel élu. Nul ne pouvait anticiper l'aptitude du maire à se tirer plusieurs balles dans le pied. Simultanément à sa déstabilisation par la "hiérarchie", il contribue à sa sortie de route. Dès les premières escarmouches il expose à ses adversaires un caractère primesautier qui renforce leurs doutes sur ses capacités à tenir ses engagements. Les confortant dans leurs manœuvres de déstabilisation ... et rapprochant l'issue fatale.

Les décisions proprement suicidaires du maire : le non suivi de ses comptes de campagne, sa désertion du tribunal, sa mansuétude pour des agissements ouvertement subversifs inquiètent ses plus chauds supporters, confortent les tièdes dans leur attentisme. Est-il faible, est-il manipulé, a-t-il peur : le maire est réticent à mobiliser les siens pour faire obstacle à ses démolisseurs. Jamais il n'entre en résistance et ballotté entre son château et son cabinet, chouchouté par des petites vieilles et idolâtré par des groupies acéphales finit par se réfugier dans leur giron plutôt que livrer bataille.

Cette double spirale, conjonction des forces du mal, l'entraîne inexorablement vers l'abîme. Juillet l'en avise, le met en garde dès mai. Alors depuis St Germain on cible Juillet, le directeur de cabinet qui concentre tous les tirs. Le dernier fusible. Qu'il saute et le maire apparaîtra tel qu'il est, dans l'incapacité de maîtriser le fonctionnement de l'institution. Le maire le sait qui ne consent à s'en débarrasser. Sans avoir le front de l'imposer.

Et cerise sur le gâteau, le maire perçoit dès l'été qu'il est condamné au passéisme. Il réalise vite qu'il n'est pas "équipé" pour s'attaquer à la nécessaire réorganisation des services. Aux yeux du management, comme de ses adjoints, il ne peut masquer son inaptitude à sortir la

ville de l'état de décrépitude[2] où il l'a trouvé, à commencer par son centre nerveux, le château Carnot. Le maire l'a très tôt compris, il n'a ni l'expérience pour mener la tache de refondation, ni les capacités, ni la volonté. Juillet l'a dessillé : "Il faudrait te colleter des problèmes dont la solution ne relève plus de ta pharmacopée. Organiser, couper, trancher, décider, te faire violence et accepter d'être mal aimé n'ont jamais figuré dans tes vertus cardinales".

Psychiquement début décembre 2013, Jo est proche du burn out. Le maire volontariste a déjà jeté l'éponge. Pour lui il n'est plus trop important de prolonger sa carrière municipale, l'essentiel, ses projets pour le Vésinet, est sauvé. Ses adjoints ont assuré : PLU adopté, aménageur sélectionné et parcs et rivières restaurés, il peut se retirer. L'église est au milieu du village.

Il pouvait partir fin décembre sous les vivats ...après avoir fait échec à st Germain.

Le Vésinet 30 mai 2014

<sup>[1]</sup> Toutes, loin de là ne sont pas mentionnées dans ce document. « Just in case ... »

<sup>[2]</sup> Ville laissée à l'abandon depuis qu'une bassine d'huile a enflammé une patinoire ... Regardez Chatou , Croissy, Carrière, St Germain en 10 ans comme elles ont changé!